



# Evaluation des impacts de politiques de développement agricole et rural sur la pauvreté et la sécurité alimentaire

Du Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique et des ressources halieutiques, Secrétariat général, Direction générale des prévisions et des statistiques agricoles, direction des Statistiques agricoles, Cellule d'anticipation de politiques



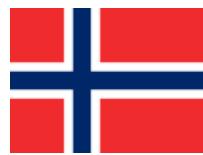
Unité - Progrès – Justice  
Burkina Faso

Novembre 2007

Appui financier de la Norvège et du Danemark

Appui technique : Cellule d'analyse des politiques/DSA/DGPSA/MAHRH

Service d'appui à l'assistance aux politiques de la FAO



## À propos d'EASYPol

Adresse de la page d'accueil d'EASYPol : [www.fao.org/easypol](http://www.fao.org/easypol)

EASYPol est une banque de ressources multilingues portant sur l'élaboration des politiques dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Issues des travaux théoriques et pratiques d'experts de la FAO, ces ressources téléchargeables librement sont composées d'études sur les résultats des politiques, d'outils méthodologiques et de matériels de renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques. Le site est géré par le [Service d'appui à l'assistance aux politiques](#) de la FAO.

Les termes employés et la présentation du contenu de ce document d'information ne représentent en aucune manière l'opinion de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région quelconque ou de ses autorités ou quant à la délimitation de ses frontières ou limites.

## **SOMMAIRE**

### **LISTE DES FIGURES**

### **LISTE DES TABLEAUX**

### **RESUME**

### **INTRODUCTION**

<b>I- CONTEXTE ET JUSIFICATION DE L'ETUDE .....</b>	<b>1</b>
I-1. CONTEXTE .....	1
I-2. JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	3
I-3. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	3
<b>PREMIERE PARTIE :.....</b>	<b>4</b>
<b>II- RESULTATS DES SIMULATIONS.....</b>	<b>5</b>
II-1. AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE 30 000 HA DE TERRE .....	5
II-2. AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE L'ELEVAGE DE 5%.....	15
II-3. AUGMENTATION DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE DE 15% .....	22
II-4. AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE ET ACCES AUX MARCHES .....	27
(HYPOTHESE D'UNE CROISSANCE DES EXPORTATIONS AGRO-INDUSTrielLES DE 5 %) .....	27
II-5. ACCROISSEMENT DES PRODUCTIONS FORESTIERES NON LIGNEUSES DE 10 % PAR AN .....	31
II-6. ACCROISSEMENT DES PRODUCTIONS : CEREALES ET AUTRES (5%), TUBERCULES (15%).....	35
II-7. COMPETITIVITE ET ACCES AUX MARCHES : HYPOTHESE DE CROISSANCE DES EXPORTATIONS (6,6% COTON ET 10% ANIMAUX).....	40
<b>DEUXIEME PARTIE .....</b>	<b>45</b>
<b>III- PROBLEMATIQUE ET INTRODUCTION .....</b>	<b>46</b>
III-1. ECHANGES INTERNATIONAUX ET BIEN-ETRE .....	46
III-2. HYPOTHESES .....	47
III-3. DIMINUTION DE 50% DES TAXES SUR LES PRODUITS IMPORTES.....	47
<b>TROISIEME PARTIE .....</b>	<b>51</b>
<b>IV- MESURES DE POLITIQUES DES FILIERES.....</b>	<b>52</b>
IV-1. AMELIORATION DE L'EFFICACITE D'UTILISATION DES INPUTS POUR L'ATTEINTE DES AUGMENTATIONS PROBABLES DES PRODUCTIONS DES RESULTATS D'ANALYSES FILIERES.....	54
IV-2. SIMULATION 2 : AMELIORATION DE L'EFFICACITE D'UTILISATION DES FACTEURS DE PRODUCTION POUR L'ATTEINTE DES AUGMENTATIONS PROBABLES DES PRODUCTIONS DES RESULTATS D'ANALYSES FILIERES.....	55
<b>RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS .....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>63</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>64</b>

La présente étude a été réalisée par les cadres et représentants des structures suivantes :

➤ **Ministère de l'Economie et des finances :**

- Monsieur Aboudoulaye SANOU, Direction de la Planification et des Analyses Macroéconomiques /DGEP,
- Monsieur Seydou BARRO, Direction Générale de la Coordination et de l'Evaluation des Investissements,
- Monsieur Clément T. BANSE, Direction de la Planification et des Analyses Macroéconomiques /DGEP,
- Monsieur Valentin SOME, Direction Générale des Etudes et de la Planification.

➤ **Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques :**

- Monsieur Laurent AOUYA, Direction des Etudes et de la Planification,
- Monsieur Abdoulaye ILBOUDO, Société Nationale de la Gestion des Stocks de Sécurité.

➤ **Banques :**

- Monsieur Salifou NABELEMA, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Les rencontres périodiques ont permis aux membres du groupe de se retrouver pour s'accorder sur les éléments de la recherche bibliographique et des analyses. Tout au long de ces travaux le groupe de travail a bénéficié de l'appui local de l'équipe de support technique (EST) du projet composé de :

- Monsieur Moussa KABORE,
- Monsieur Mamadou HEBIE,
- Monsieur Adama OUATTARA,
- Monsieur Remy PALE et
- Monsieur Serge P. NABYOURE.

Et de l'appui du Service de Soutien aux Politiques Agricoles (TCAS) de la FAO Rome notamment:

- Monsieur Lorenzo G. BELLU et
- Mademoiselle Nathalie GUILBERT.

La facilitation de tout le processus de formation a été assurée par Monsieur Mahama ZOUNGRANA, Directeur Général des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA).

### **Liste des figures**

Figure 1: Impacts de la politique sur les cultures végétales ciblées.....	6
Figure 2 : Effets induits au niveau de la production animale.....	8
Figure 3 : Effets induits au niveau des activités de production du reste du secteur primaire .....	8
Figure 4 : Impacts sur les facteurs de production .....	11
Figure 5 : Impact sur les revenus des secteurs institutionnels .....	11
Figure 6 : Effets de l'aménagement de 30 000 ha sur le taux de pauvreté.....	13
Figure 7 : Courbes de Lorenz avant et après la politique .....	14
Figure 8 : Impacts sur la production végétale .....	16
Figure 9 : Impacts sur la production animale.....	17
Figure 10 : Comparaison du taux de pauvreté selon le milieu de résidence avant et après la politique .....	20
Figure 11: Comparaison du taux de pauvreté avant et après la politique.....	21
Figure 12 : Courbe de Lorenz suite à l'augmentation de la production animale de 5% par espèce .....	21
Figure 13 : Effet sur la pêche.....	23
Figure 14 : Courbe de Lorenz suite à l'augmentation de la production animale de 5% par espèce .....	26
Figure 15 : Courbes de Lorenz avant et après politique .....	29
Figure 16 : Courbes de Lorenz avant et après politique .....	33
Figure 17 : Diagrammes de la pauvreté avant et après politique.....	37
Figure 18 : Courbes de Lorenz avant et après politique .....	38
Figure 19 : Diagramme de la pauvreté avant et après politique.....	42
Figure 20 : Courbes de Lorenz avant et après politique .....	43

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Impact sur la production végétale .....	7
Tableau 2 : Effets induits au niveau des activités des industries manufacturières .....	9
Tableau 3 : Impacts sur les activités extractives, BTP, production et distribution d'électricité, eau et gaz .....	9
Tableau 4 : Impact sur les activités des services.....	10
Tableau 5 : Impact de la politique sur la pauvreté .....	12
Tableau 6 : Impact sur la production animale.....	16
Tableau 7 : Impact sur les industries manufacturières .....	17
Tableau 8 : Impact sur les services.....	18
Tableau 9 : Impact sur les facteurs de production .....	19
Tableau 10 : Impact sur les secteurs institutionnels .....	19
Tableau 11 : Effets sur les revenus.....	20
Tableau 12 : Augmentation de la production halieutique de 15% .....	23
Tableau 13 : Impact sur les secteurs institutionnels .....	25
Tableau 14 : Effet de l'augmentation de la production animale de 5% par espèce sur les revenus .....	25
Tableau 15 : Synthèse des résultats de la simulation de la politique (millions fcfa).....	30
Tableau 16 : Synthèse des résultats de la simulation de la politique .....	34
Tableau 17 : Synthèse des résultats de la simulation de la politique d'accroissement des productions : céréales et autres (5%), tubercules (15%) .....	39
Tableau 18 : Résultats de l'hypothèse de croissance des exportations (6,6% coton et 10% animaux) .....	44
Tableau 19: Evolution des recettes de l'Etat (milliards de francs CFA).....	50
Tableau 20 : Les productions escomptées des mesures de politique.....	52
Tableau 21: Baisse du coefficient d'utilisation des inputs .....	54
Tableau 22: Baisse du coefficient d'utilisation des facteurs de production .....	55
Tableau 23: Baisse du coefficient d'utilisation des inputs et des facteurs de production .....	57
Tableau 24: Impacts de la simulation sur les prix des outputs de chaque filière .....	58
Tableau 25: Impacts de la simulation sur le revenu des ménages .....	59
Tableau 26: Impacts de la simulation sur les indicateurs macroéconomiques .....	60

## Résumé

L'objectif principal était d'obtenir des résultats d'impacts socio-économiques des politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

Ainsi, à ce stade huit (08) mesures de politiques ont été simulées.

La première politique qui est l'hypothèse d'accroissement des productions d'élevage de 5 % par an par espèce a abouti à un effet positif sur le système économique. On précise tout de même que l'analyse n'a pas tenu compte des coûts que la politique engendrera. On constatera une assez bonne dynamisation dans les activités de production directement liées à l'élevage. En terme de revenu des ménages, les ruraux profiteraient davantage de la politique avec un accroissement de leur revenu d'environ 2,2 % contre 0,9 % pour les urbains. En terme d'accroissement au sein des urbains, les pauvres sont plus avantagés, chose qui pourrait s'expliquer par le fait qu'ils sont majoritairement employés dans les élevages périurbains. Cette politique contribue également à la réduction de la pauvreté en entraînant une baisse de l'incidence de 0,9 point au niveau national, 1,1 point et 0,2 point en milieu rural et urbain respectivement. La politique entraîne aussi une amélioration dans la distribution des revenus disponibles entre les ménages.

La deuxième politique porte sur l'amélioration de la compétitivité et de l'accès aux marchés avec l'hypothèse d'une croissance des exportations agro-industrielles de 5 %. Elle conduit également à des effets positifs sur le système économique dans son ensemble. Toutefois, pour pouvoir avoir des résultats intéressants sur la pauvreté, une réelle dynamisation s'impose. En terme de revenu des ménages, on enregistre une croissance moyenne de 3,0 %, soit 51 762,3 millions fcfa au niveau national et suivant le milieu de résidence, on a une croissance de 3,6 % et 3,3 % respectivement pour les revenus des ménages ruraux et des ménages urbains. L'impact de la politique sur la pauvreté est la baisse de l'incidence de la pauvreté de 1,1 point au niveau national, 1,3 point et 0,4 point respectivement en milieu rural et en milieu urbain. En terme de qualité de la politique, elle apporte une amélioration dans la distribution des revenus des ménages comme le témoigne la courbe de Lorenz et l'indice de Gini.

Quant à la troisième politique qui concerne l'accroissement des productions forestières non ligneuses de 10 % par an, elle a un impact positif sur le système économique. Aussi, au-delà des faibles taux de croissance obtenus que ce soit au niveau des activités de production, de la rémunération des facteurs de production ou des revenus des ménages, il faut tenir compte des aspects qualitatifs certainement positifs de ces politiques environnementales qui ne ressortent pas dans notre analyse. D'autre part, cette politique permettra une baisse de l'incidence de la pauvreté

de 0,4 point au niveau national. Suivant le milieu de résidence, la baisse sera de 0,4 point et 0,1 point respectivement en milieu rural et en milieu urbain. La politique a également une tendance moins inégalitaire dans la distribution des revenus des ménages.

Au niveau de la quatrième politique qui porte sur le secteur pêche avec l'hypothèse d'accroissement des productions halieutiques de 15 % par an, elle a abouti à des effets certes positifs sur l'ensemble du système économique mais qui restent relativement faibles. Comme on pourrait s'y attendre, les productions des activités agricoles et les rémunérations des facteurs agricoles connaissent des augmentations relativement plus importantes comparativement aux activités non agricoles. Aussi, on remarque que cette politique entraîne des taux de croissance de revenus plus élevés en milieu rural qu'urbain. Toutefois, dans l'ensemble, ces taux de croissance reste faibles de sorte que l'impact sur la proportion des pauvres est négligeable. Il ne faut cependant pas perdre de vue que ces résultats ne sont valables dans les limites des hypothèses retenues et que d'autres part le secteur pêche reste très peu maîtrisé par la faiblesse des statistiques disponibles.

La cinquième politique concerne l'aménagement hydroagricole de 30 000 hectares par an. Elle a abouti à des résultats intéressants par rapport aux autres politiques. En effet, elle a un impact positif sur le système économique, en ayant toutefois à l'esprit que l'analyse n'a pas tenu compte des coûts que la politique engendrera. On constate une assez bonne amélioration au niveau des activités de production. Au niveau des revenus des ménages, on a une croissance moyenne de 5,42 % au niveau national. Les ménages ruraux profiteraient davantage de la politique avec un accroissement de leur revenu d'environ 6,93 % contre 3,02 % pour les urbains. Cette politique contribue également à la réduction de la pauvreté par une baisse de l'incidence de 2,4 point au niveau national, 2,8 point et 0,7 point en milieu rural et urbain respectivement. La politique entraîne aussi une amélioration dans la distribution des revenus entre les ménages; une amélioration vérifiée par la courbe de Lorenz et l'indice de Gini.

Comme sixième politique, on a l'accroissement des productions de céréales et autres cultures de 5% et celles des tubercules de 15%. Elle conduit un impact positif sur le système économique dans son ensemble. Au niveau de revenus des ménages, les accroissements induits par la politique sont en moyenne de 1,8 % correspondant à 34 783,1 millions fcfa au niveau national. Les ménages ruraux profitent plus de la politique avec un accroissement de leur revenu de 2,3 % contre 1,0 % pour celui des urbains. Au niveau des indicateurs de la pauvreté et d'inégalité, la politique entraînerait une baisse de l'incidence de la pauvreté nationale de l'ordre de 1,0 point, passant de 46,4 % à 45,4 %. L'analyse de cette incidence par milieu de résidence indique une baisse de 1,1 point en milieu rural contre une baisse de 0,3 point en milieu urbain. On remarque

par ailleurs qu'elle réduit les inégalités en terme de répartition des revenus disponibles. Ainsi dans les limites des hypothèses retenues, la politique semble intéressante pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire surtout en milieu rural quand on sait que les tubercules sont en général des cultures assez stratégiques pour les périodes de soudure.

La dernière politique porte sur l'amélioration de la compétitivité et de l'accès aux marchés avec l'hypothèse d'une croissance des exportations du coton de 6,6% et celle des animaux de 10%. Elle indique un impact positif sur le système économique dans son ensemble. Les revenus des ménages pourraient enregistrer une croissance de 4,3 % en moyenne au niveau national, ce qui correspond à 74 446,1 millions fcfa. Suivant le milieu de résidence, les revenus des ménages ruraux augmenteraient de 5,4 % contre 2,5 % pour ceux des urbains. Au niveau de la pauvreté, on constate une baisse de la proportion des pauvres de 1,8 point au niveau national et suivant le milieu de résidence, on a une baisse de 2,1 point et 0,5 point respectivement en milieu rural et en milieu urbain. Aussi, dans les limites des hypothèses, la politique permettrait une bonne distribution des revenus au niveau des catégories de ménages.

L'analyse des résultats de la baisse des taxes sur les importations en provenance de l'Union Européenne montre que la libéralisation met en péril les filières viande, maraîchage et agroalimentaires. Les importations de viande, de produits maraîchers et de produits agroalimentaires connaîtront une hausse respective de près de 100% et de 6%, et 8%. Ces filières ont une contribution importante à la croissance de l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté. En terme de distribution de revenu, cette mesure de libéralisation est favorable à toute catégorie de ménages. Les revenus réels de ces derniers augmenteront et se traduira par une amélioration du bien-être global de 1,8%. Ceci s'explique par l'agrégation des sources de revenus dans le modèle. En effet, les ménages ont plusieurs sources de revenus et le modèle agrège l'ensemble de ces revenus. Ainsi, d'une manière agrégée, la politique bénéficiera à toutes les catégories de ménages mais pris individuellement certains ménages perdront probablement. Les ménages ruraux bénéficieront moins de la mesure de l'ouverture partielle que les ménages urbains (augmentation du bien-être de près de 1,7% pour les ménages ruraux et de 2,0% pour les ménages urbains).

Le perdant de cette politique est l'Etat dont ses revenus diminueront de 2,07%. Cela va à l'encontre d'un des objectifs de l'Etat qui est de maintenir ses recettes dans le sentier de la croissance.

## Introduction

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques à travers la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) a manifesté sa ferme volonté de soutenir le processus participatif d'élaboration des politiques de développement agricole et rural. Dans cet objectif affiché, la DGPSA a bénéficié de l'appui technique de la FAO financé par la Norvège à travers le projet "*Appui technique et renforcement des capacités en analyse d'impacts de politiques de développement agricole et rural sur la sécurité alimentaire et la pauvreté*".

L'objectif du projet est de faciliter le dialogue des acteurs du développement rural par le biais d'un renforcement des capacités d'analyse de politiques de développement rural.

Cette première phase du projet a consisté à la mise en place des outils<sup>1</sup> d'analyse de politiques économiques sur la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Ces outils ont permis de simuler quelques mesures de politiques définies dans le Plan d'Action Prioritaire (PAP) de l'Etat, et une politique d'ouverture du Burkina au marché de l'Union Européen (UE).

Le présent document présente les résultats de ces simulations de ces mesures de politiques. Avant de poursuivre la présentation des résultats, une description du contexte dans lequel les travaux s'inscrit est effectuée.

---

<sup>1</sup> Deux outils sont développer<sup>1</sup> : une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) et un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC).

## I- CONTEXTE ET JUSIFICATION DE L'ETUDE

### I-1. Contexte

Le Burkina Faso est un pays dont la principale richesse réside dans son agriculture. Cette dernière emploie plus de 80% de la population active et contribue à près de 37% du produit intérieur brut (production végétale 25%, élevage 12%).

L'agriculture burkinabè est caractérisée par la prédominance d'une agriculture de subsistance basée sur les céréales (mil, maïs, sorgho, riz et fonio) et les autres cultures vivrières (niébé, vouandzou, igname, patate, manioc, etc). Ces spéculations, bien qu'occupant plus de 80% des terres cultivées, ne couvrent pas les besoins de consommation des populations. De plus le secteur agricole est fortement tributaire des aléas climatiques, des terres appauvries et des méthodes culturelles encore traditionnelles.

Face à cette réalité, et dans le contexte national, le Gouvernement a mis en œuvre une série de réformes visant à créer les bases d'une croissance accélérée à travers le développement d'une agriculture efficiente dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations. L'ajustement structurel intervenu dans les années 1990 a été marqué à ses débuts par un processus de libéralisation et de désengagement de l'Etat des secteurs productifs. Depuis l'année 2000, le pays a adopté une stratégie de lutte contre la pauvreté visant à assurer une croissance économique durable, équitable et de qualité.

Les bonnes performances de certaines filières (coton, bétail/viande, céréales) et les avancées en termes d'opportunités offertes au secteur privé, qui ont induit des résultats macro-économiques encourageants (croissance moyenne du PIB de 5% par an durant la période de 1994-2002 contre 3% pour la période 1980-1993), n'ont pas suffi pour améliorer de façon significative les conditions de vie des populations rurales.

L'incidence de la pauvreté s'est même accrue au cours des dix dernières années. En effet, sur la base d'un seuil absolu de pauvreté estimé à 82 672 FCFA par personne et par an en 2003 contre 72 690 FCFA en 1998, la proportion des pauvres est passée de 45,3% en 1998 à 46,4% en 2003, soit une aggravation de 1,1 point. Comparativement à 1994, où elle était estimée à 44,5% pour un seuil de 41 099 FCFA par adulte et par an, l'incidence de la pauvreté s'est globalement accentuée de 2 points en 2003. Les indices relatifs à la gravité de la pauvreté (profondeur et sévérité) ont aussi légèrement augmenté, indiquant que les pauvres se sont davantage éloignés du seuil de pauvreté. En milieu rural, la pauvreté est encore plus prononcée. En 2003, le taux de pauvreté est de 52,3%.

La persistance de l'insécurité alimentaire et économique des ménages ruraux s'explique, entre autres, par :

- la vulnérabilité de l'agriculture due aux aléas climatiques,
- l'accroissement insuffisant de la productivité agricole et la faible diversification des sources de revenus,
- la mobilisation limitée des facteurs de production (terre, eau, capital, travail),
- la dégradation continue des ressources naturelles liées à la faiblesse des investissements privés et publics et aux déficiences de l'organisation du cadre institutionnel et des capacités de gestion.

Face à la vulnérabilité de l'agriculture due aux aléas climatiques, le Programme SAAGA contribue à résorber les grosses poches de sécheresse souvent responsables en grande partie des mauvaises récoltes et partant des déficits céréaliers. A cela s'ajoute le développement de la petite irrigation qui permet d'assurer une production de saison sèche et de contribuer à réduire l'insécurité alimentaire.

Face au besoin d'intensification et de diversification des productions, un accent particulier est mis sur la production et l'utilisation des semences améliorées. Sur le plan des cultures céréalières, les efforts déployés constamment par les producteurs du monde rural, appuyés par les actions d'encadrement des services techniques permettent de faire reculer la menace de la famine et de l'insécurité alimentaire. Sur le plan des cultures de rente, la production du coton connaît une progression remarquable depuis plusieurs années.

Afin de lutter contre la pauvreté et la dégradation des sols, le Gouvernement a élaboré un plan d'actions pour la gestion intégrée des sols (PAGIS). Dans cette optique, plusieurs programmes sont en cours d'exécution.

En outre, des efforts ont été déployés pour soutenir les initiatives des producteurs afin de restaurer la fertilité des sols à travers l'opération « Développement des fosses fumière » qui connaît un engouement certain depuis plusieurs années. Pour la campagne 2006-2007 qui se termine, environ 601.300 fosses ont été réalisées pour un engagement de 600 000 fosses, pris par les producteurs lors de la 10<sup>ème</sup> édition de la Journée Nationale du Paysan tenue à Manga.

Aussi, en plus des importantes quantités d'engrais mises à la disposition des producteurs de coton par les trois sociétés cotonnières que sont SOFITEX, SOCOMA et FASO COTON, l'Etat a mis à la disposition des autres producteurs 339 tonnes d'engrais.

Enfin, dans le contexte sous régional et mondial, le Burkina est à l'instar des autres pays africains en pleins préparatifs pour les Accords de Partenariats Economiques (APE). Les services des études mènent des travaux pour mieux comprendre les impacts probables de ces accords.

## **I-2. Justification de l'étude**

Outre la régionalisation, l'élaboration d'un Programme d'actions prioritaires (PAP) pour assurer plus de cohérence et rendre plus visibles les politiques publiques en matière de réduction de la pauvreté, fait partie des innovations majeures introduites lors de la révision du CSLP en 2003.

Grâce au PAP, le CSLP dispose d'un instrument d'opérationnalisation qui permet d'apprécier les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et de proposer des mesures de réajustement dans le sens de l'amélioration des résultats sur le terrain. Il constitue également un support des appuis budgétaires parce qu'il permet une évaluation des mesures de politique et des indicateurs de résultat.

Cette nouvelle donne nécessite de renforcer la base analytique, d'accorder plus d'attention aux résultats, de bien hiérarchiser et évaluer les programmes sectoriels pour leur mise en œuvre optimale. Aussi, dans le cadre des accords sous régionales et mondiales en cours de préparation, une évaluation est indispensable avant les signatures. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude d'évaluation des impacts des politiques sur la sécurité alimentaire.

## **I-3. Objectifs de l'étude**

L'objectif global de l'étude est de procéder à une évaluation des impacts socio-économiques des politiques agro-sylvo-pastorales et de développement rural entrant dans le cadre de l'exécution du Programme d'actions prioritaires mises en œuvre par le truchement du CSLP (PAP/CSLP) 2006-2008 et aussi de certaines politiques sous-régionales et mondiales comme celles des libéralisations.

De façon spécifique, l'étude vise à cerner :

- les effets directs et induits des politiques sur la demande de biens intermédiaires ;
- les impacts des politiques sur les revenus des institutions notamment les ménages,
- les impacts des politiques sur les indicateurs de la pauvreté,
- les impacts probables d'une ouverture partielle (baisse de 50% des droits de douanes sur les produits importés) du Burkina Faso au reste du monde.

Accessoirement, l'étude poursuit l'objectif de permettre une appropriation, par les cadres nationaux, de la méthodologie d'évaluation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire en utilisant les instruments avancés d'analyse des impacts sociaux économiques.

Le rapport en même qu'il fait la revue d'une série de mesures du PAP/CSLP, aborde le cas d'une modification de l'environnement économique notamment par l'anticipation des impacts possibles sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des Accords de partenariat Economique avec l'Union Européenne dont les négociations sont en cours.

**Première partie :**

Impacts socio-économiques des mesures de politique agricoles et de sécurité alimentaire

Revue du volet rural du Plan d'actions Prioritaires 2006-2008.

## **II- Résultats des simulations**

### **II-1. Aménagement hydroagricole de 30 000 ha de terre**

Pour évaluer l'impact de l'aménagement de 30 000 ha de terre, les terres récupérées serviront à étendre les superficies des cultures dans les proportions suivantes conformément au PAP 2006-2008 :

- 36,7% (11000 ha) pour le maïs ;
- 3,3% (1000 ha) pour les tubercules (manioc) ;
- 3,3% (1000 ha) pour les légumineuses (niébé) ;
- 3,3% (1000 ha) pour les autres plantes (autres cultures);
- 46,7% (14000 ha) pour le maraîchage (légumes);
- 6,7% (2000 ha) pour les fruits.

D'une manière générale, la mesure aurait des répercussions positives sur l'ensemble du système économique avec toutefois une ampleur de l'impact différente d'un secteur d'activités à un autre ou d'un secteur institutionnel à un autre.

Les valeurs de productions additives attendues aux prix de l'année 2000 (productions supplémentaires) au regard de cette répartition se présente comme suit:

- 28,6 milliards de FCFA pour la production maraîchère;
- 3,8 milliards de FCFA pour la production du maïs;
- 1,78 milliard de FCFA pour la production de fruits;
- 1,05 milliard de FCFA pour la production des autres plantes;
- 0,23 milliard de FCFA pour la production des tubercules;
- 0,029 milliard de FCFA pour la production des légumineuses.

#### **II-1.1. Impact sur la production agro-sylvo-pastorale**

##### **II-1.1.1. Production végétale :**

La politique aurait permis d'obtenir une valeur de production supplémentaire globale de 5,477 milliards de FCFA pour le maïs, 0,668 milliards de FCFA pour les tubercules (manioc), 0,030 milliards pour les légumineuses (niébé), 2,048 milliards de FCFA pour les fruits, 30,677 milliards de FCFA pour le maraîchage et 1,050 milliard de FCFA.

Les effets induits de la politique auraient permis une hausse de la production attendue de :

- 2,043 milliards de FCFA pour la production maraîchère;
- 1,67 milliards de FCFA pour la production du maïs;
- 0,266 milliards de FCFA pour la production de fruits;
- 0,322 milliards de FCFA pour la production des autres plantes;
- 0,435 milliards de FCFA pour la production des tubercules;
- 1,314 milliards de FCFA pour la production des légumineuses.

Les autres productions végétales ont bénéficié des effets induits de la mesure bien que n'étant pas directement ciblées.

#### **Figure 1: Impacts de la politique sur les cultures végétales ciblées**

Par exemple, l'augmentation de la production du maïs occasionnerait une hausse du revenu des producteurs de maïs qui, à leur tour exprimeraient des besoins supplémentaires en biens et services à base d'autres produits agricoles. La hausse de la demande de biens à base d'autres produits agricoles entraînerait à son tour une augmentation de la production de d'autres spéculations notamment le sorgho, le mil, le fonio. Et ainsi la chaîne d'entraînement continue.

**Tableau 1 : Impact sur la production végétale**

	Production Initiale	Production après politique	Variation en %
Maïs	18 967,3	24 444,5	+28,88
Riz paddy	8 994,6	9 532,6	+5,98
Mil	47 305,1	51 335,8	+8,52
Sorgho	56 735,0	61 017,4	+7,55
Fonio	1 522,9	1 620,6	+6,42
Tubercules	6 775,8	7 444,4	+9,87
Légumineuses	22 045,5	23 389,7	+6,10
Arachide	27 604,6	30 731,0	+11,33
Autres oléagineux (y noix karité)	5 559,6	5 767,8	+3,74
Coton	44 256,6	44 348,0	+0,21
Autres plantes	6 105,7	7 478,6	+22,49
Maraîchage	16 380,3	47 058,1	+187,29
Fruits	4 704,5	6 752,9	+43,54

**Source :** Résultats de la simulation

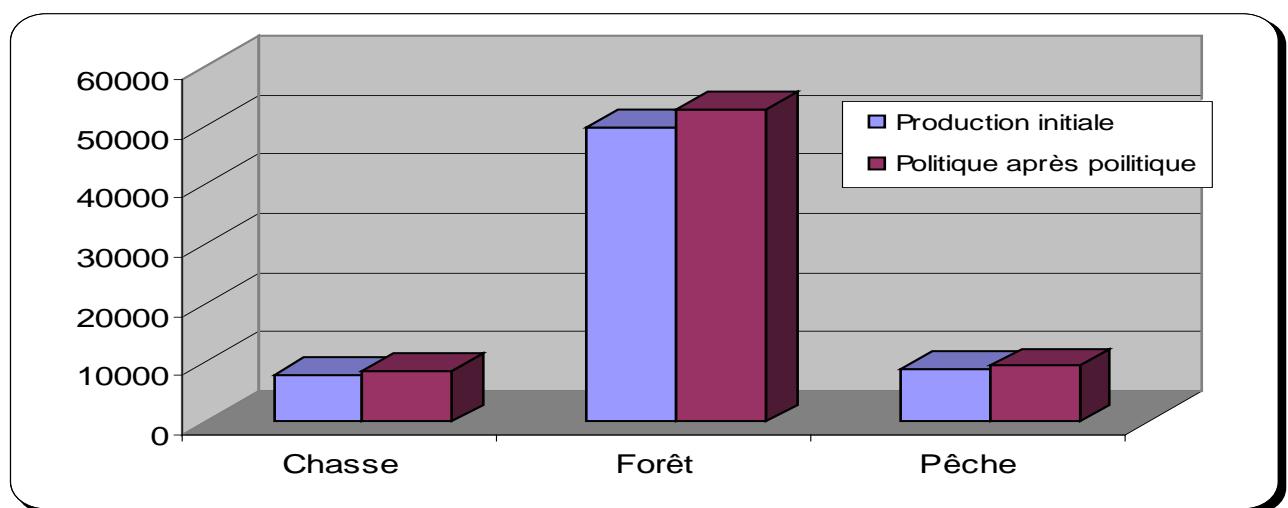
Au regard du tableau ci-dessus, les spéculations telles que le sorgho, le mil et l'arachide bénéficieraient plus des effets induits de cette mesure. En effet, les recettes au niveau de ces spéculations connaîtraient une hausse absolue de 4,3 milliards de FCFA (sorgho), 4,0 milliards de FCFA (mil) et 3,1 milliards de FCFA (arachide).

#### II-1.1.2. La production animale

Celle des ruminants ainsi que celle de la volaille bénéficieraient des effets positifs de ces aménagements de terre en raison de l'accroissement de la demande en produits animal (consécutif à l'augmentation des autres producteurs) d'une part. En effet, l'aménagement de nouvelle terre pourrait permettre la mise à disposition de l'élevage de pâturage et autres nourritures pour volaille supplémentaires. La mesure pourrait conduire à une demande supplémentaire en viande suite à l'augmentation des revenus. Suivant l'hypothèse d'absence de contrainte sur l'offre, la mesure aurait ainsi pour effet d'accroître la production de bovins de 3,7% et celle de d'ovins, caprins et autres équidés de 4,0%. En valeur absolue, les recettes de l'élevage s'accroîtraient de 5,2 milliards de FCFA pour les bovins, 2,9 milliards de FCFA pour les ovins, caprins et autres équidés.

**Figure 2 : Effets induits au niveau de la production animale**

Les autres activités de production du secteur primaire bénéficieraient des effets de l'aménagement des 30 000 ha de terres. L'effet serait plus sensible au niveau de la production forestière qui représente le sous-secteur le plus important.



**Figure 3 : Effets induits au niveau des activités de production du reste du secteur primaire**

### II-1.2. Impacts sur les industries manufacturières

Le secteur de la transformation aurait, lui aussi, bénéficié des effets induits de la mesure d'aménagement de terre, en raison de l'utilisation des produits du secteur primaire par les industries manufacturières comme consommations intermédiaires. Ainsi, les branches de transformation des produits du primaire bénéficieraient le plus de ces effets. De ce fait, les industries de transformation et conservations de viandes et poissons, de fabrication de boissons et celles des produits chimiques connaîtraient une progression de leurs productions

respectivement de 7,1 milliards de FCFA, 4,6 milliards de FCFA et 2,8 milliards de FCFA. Aussi, avec la relation revenu-demande-production, d'autres branches auraient-elles bénéficié des effets positifs de cette mesure.

**Tableau 2 : Effets induits au niveau des activités des industries manufacturières**

	<i>Production initiale</i>	<i>Production Après politique</i>	<i>Variation en %</i>
Abat. transf. et conserv. des viandes et poisson	121077	128167,4	5,86%
Fabrication de corps gras Alimentaires	19651,6	20667,1	5,17%
Fabrications de produits alimentaires n.c.a.	58624,9	62355	6,36%
Fabrication de boissons	95147,5	99768,7	4,86%
Fabrication de produits à base de tabac	21434,6	22589,7	5,39%
Fabrication de produits Chimiques	31207,4	33996,8	8,94%
Métallurgie, fonderie; fabrication d'ouvrages en métaux	29046	30369,1	4,56%

**Source** : Résultats de la simulation

#### **II-1.3. Impacts sur les BTP, production et distribution d'électricité, eau et gaz**

Afin de satisfaire la nouvelle demande en énergie, eau et gaz occasionné par la hausse des revenus des producteurs agricoles et partant des autres secteurs, les unités productrices de ces biens augmenteraient leur production. Ce qui aurait pour effet une expansion de l'activité du sous secteur électricité, eau et gaz de 2,9%, soit en valeur absolue une hausse de 2,3 milliards de FCFA.

**Tableau 3 : Impacts sur les activités extractives, BTP, production et distribution d'électricité, eau et gaz**

	<i>Production initiale</i>	<i>Production après politique</i>	<i>Variation en %</i>
Activités extractives	9156	9419,3	2,88%
Construction	185939	186463,2	0,28%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	51913	54230,7	4,46%

#### **II-1.4. Impacts sur les services**

L'augmentation des revenus des agriculteurs et des autres groupes socio-économiques, engendrée par la mesure de politique, aurait pour conséquence l'accroissement des besoins en services marchands et non marchands. De ce fait, pour faire face à cette nouvelle demande, les activités de services augmenteraient. Ainsi, les activités d'hébergement et de restauration, de commerce, de finances connaîtraient des hausses respectives de 4,3%, 3,5%, 4,0%. Quant aux services non marchands, on noterait une progression de la production des activités à caractère collectif ou personnel de 4,0%. Les activités de l'administration bénéficieraient faiblement des effets de la mesure (+0,1%).

**Tableau 4 : Impact sur les activités des services**

	Production initiale	Production après politique	variation en %
Commerce	257246,6	269650,4	4,82%
Réparation	19137,0	19879,7	3,88%
Activités d'hébergement et de restauration	136585,0	142247,8	4,15%
Transports	93852,0	97063,2	3,42%
Postes et télécommunications	40740,0	42459,1	4,22%
Activités financières	35024,0	36759,2	4,95%
Activités immobilières	88600,0	92532,8	4,44%
Activités de services aux entreprises	32554,0	33635,7	3,32%
Activités d'administration publique	338298,0	338873,4	0,17%
Education	47497,0	47509,3	0,03%
Activités de santé et d'action sociale	27608,0	28138,6	1,92%
Activités à caractère collectif ou personnel	25702,0	26987,7	5,00%

### **II-1.5. Impacts sur les facteurs de production**

L'accroissement de la production des différents secteurs d'activités aurait été tirée par les facteurs de production (travail et capital). En effet, la mesure a eu pour effet l'augmentation de l'offre de travail agricole salarial qui croîtrait de 28,1% et 14,7% pour la main d'œuvre familiale. Cela s'expliquerait par la forte demande en main d'œuvre nécessaire pour l'exploitation des nouvelles superficies. S'agissant du capital agricole et du capital non agricole, il a été observé des progressions respectives de 5,6% et 3,3% de leur activité.

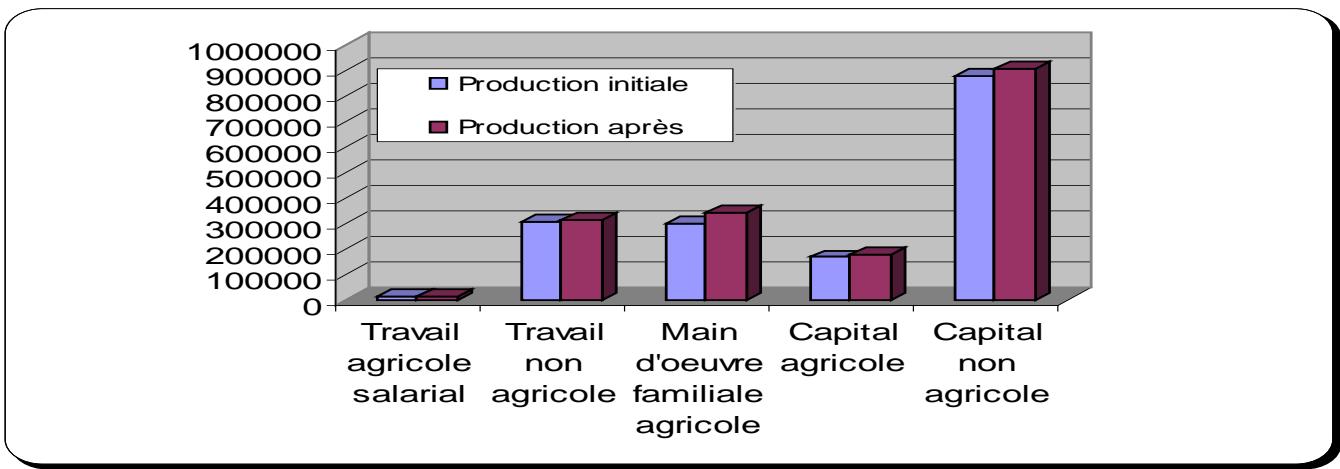


Figure 4 : Impacts sur les facteurs de production

#### II-1.6. Impacts sur les secteurs institutionnels

Les différentes augmentations des productions induisent des hausses des revenus des agents impliqués dans ces activités. L'aménagement des 30000 ha et les activités agricoles qui en découlent a concerné surtout les ménages ruraux qui ont le plus bénéficié des retombées par rapport aux ménages urbains. Ainsi, les ménages ruraux pauvres verront leurs revenus croître de 8,8%, les ruraux non pauvres enregistrant une hausse de 6,3%. En milieu urbain, les ménages pauvres et non pauvres bénéficieraient d'une augmentation de leurs revenus respectivement de 4,5% et 3,0% due aux exploitations périurbaines et aux "nouveaux acteurs" dont la plupart sont urbains.

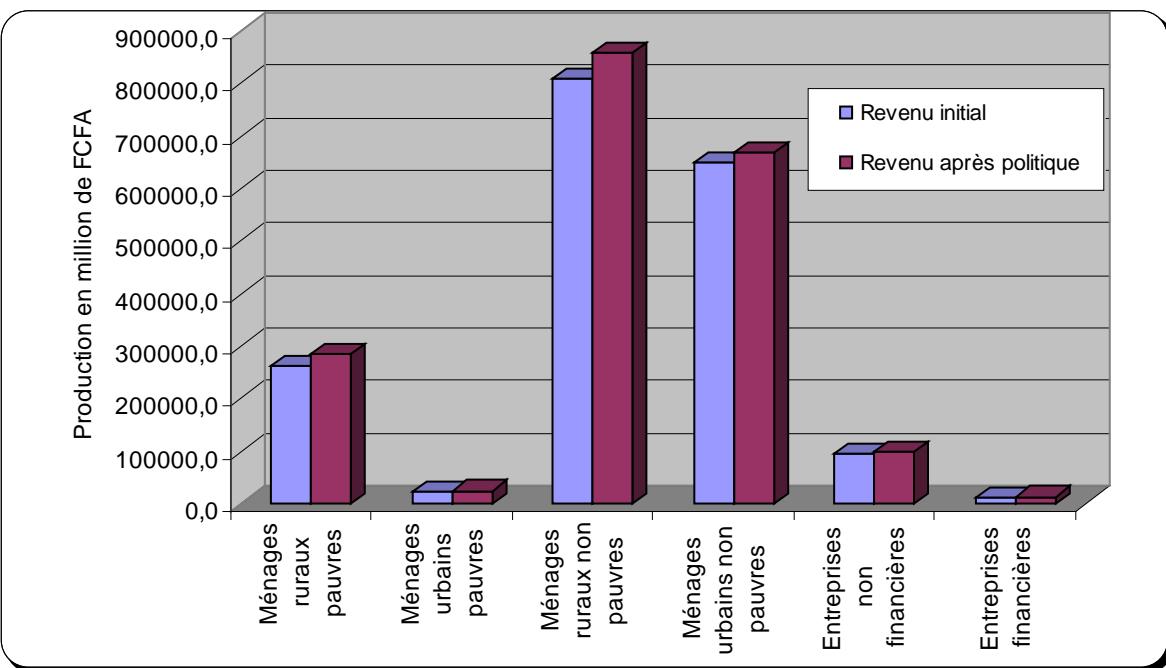


Figure 5 : Impact sur les revenus des secteurs institutionnels

### II-1.7. Impact sur les indicateurs de pauvreté

Cette partie de l'étude consiste à ressortir les effets sur le profil de pauvreté au Burkina Faso, en procédant à une injection dans la matrice des micro-données, à savoir les données sur la pauvreté au Burkina Faso, des taux de croissance des revenus, issus des politiques simulées. Les indicateurs de pauvreté concernés sont : l'incidence de pauvreté, la courbe Lorenz et l'indice de Gini.

L'incidence de pauvreté, ou taux de pauvreté est le nombre de pauvres sur la population totale pour un seuil de revenu donné (82.672 FCFA par personne adulte par an au Burkina Faso en 2003).

La courbe de Lorenz traduit graphiquement les inégalités dans la distribution d'une variable quantitative au sein d'une population. En général elle se situe en dessous de la première bissectrice. Pour deux situations données d'une même variable quantitative, l'évolution de la courbe vers la première bissectrice traduirait une réduction des inégalités. Ainsi, la situation d'une confusion de la courbe avec la première bissectrice serait la matérialisation d'une distribution égalitaire au sein de la population.

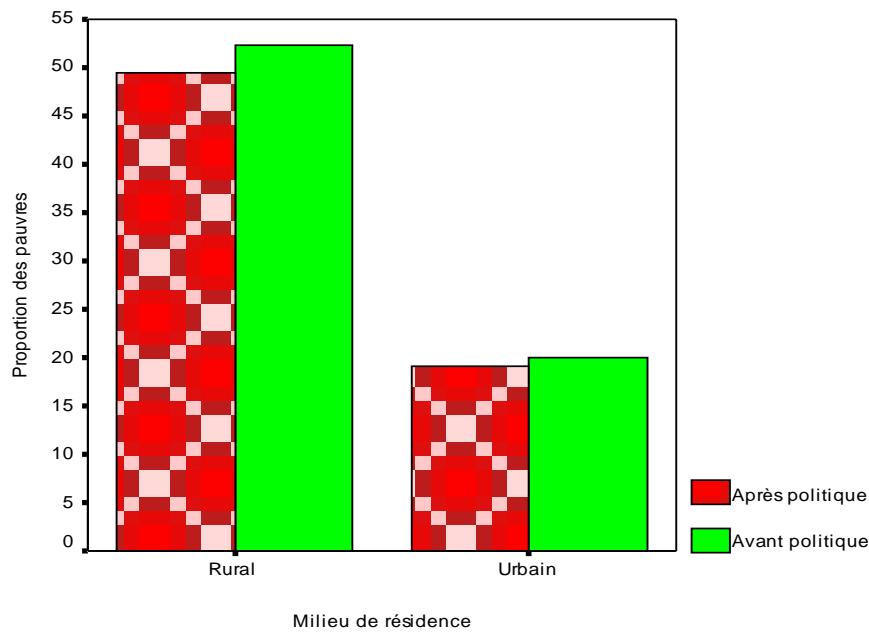
L'indice de Gini est un indicateur qui permet d'apprécier les inégalités dans la distribution d'une variable quantitative au sein d'une population donnée, notamment le revenu. La valeur de repère est zéro (0), c'est-à-dire plus on est proche de zéro plus on est dans une situation où la distribution des revenus est égalitaire au sein de la population. Aussi serait-il utile d'indiquer qu'une situation très inégalitaire dans la distribution se traduirait par un indice de Gini proche de un (1) c'est-à-dire qu'il y'a une forte concentration de la distribution au profit d'une faible proportion de la population

La politique d'aménagement de 30 000 ha, a permis d'aboutir aux résultats consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Impact de la politique sur la pauvreté

	Revenu initial	Revenu après politique	Variation en %
Ménages ruraux pauvres	262 974,0	286 192,9	8,83
Ménages urbains pauvres	23 733,7	24 799,7	4,49
Ménages ruraux non pauvres	808 427,6	859 422,3	6,31
Ménages urbains non pauvres	648 882,6	668 134,2	2,97

Le travail à consister à utiliser le taux de croissance des revenus (8,83% ; 4,49% ; 6,31% ; et 2,97%) pour les différentes catégories de ménages. Ces taux de croissance ont ensuite été liés aux dépenses des ménages par le calcul de l'élasticité dépense/revenu vu que le seuil de pauvreté est indexé aux dépenses.



**Figure 6 : Effets de l'aménagement de 30 000 ha sur le taux de pauvreté**

L'incidence de pauvreté se situerait en 2003 à 52,3% en milieu rural et 19,9% en milieu urbain. En d'autres termes, plus de la moitié de la population rurale vit avec un revenu inférieur à 82.672 FCFA par an, tandis qu'en milieu urbain 20% sont frappés par la pauvreté.

Avec la politique d'aménagement des 30 000 ha, qui touche plus le milieu rural que urbain, on aurait enregistré une hausse des revenus des producteurs agricoles qui se traduirait par une réduction de l'incidence de pauvreté.

En effet, après la hausse des revenus, désormais, 49,5% de la population rurale vivraient en dessous du seuil de pauvreté contre 52,3% avant la mesure politique, soit un recul de 2,8 points. C'est-à-dire que sur 100 individus vivant en milieu rural, en moyenne 2 à 3 personnes franchiraient le seuil de pauvreté après la politique.

En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté aurait également connu une baisse passant de 19,9% à 19,2%, soit une réduction de 0,7 point de pourcentage.

Le fait que la courbe de Lorenz (après politique) se retrouve entièrement au dessus de la courbe initiale, traduirait une diminution des inégalités au sein de la population. Ceci s'expliquerait par le fait que la mesure aurait eu un impact plus significatif sur le revenu des ménages les plus pauvres (+8,83%) que sur celui des ménages les moins pauvres (+4,49%).

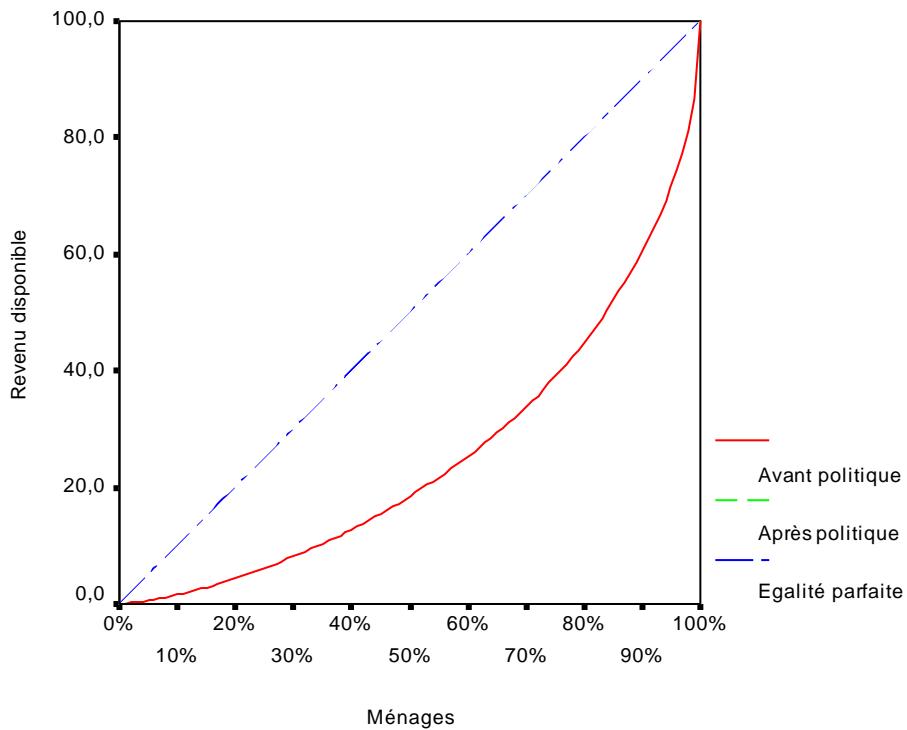


Figure 7 : Courbes de Lorenz avant et après la politique

En effet, la baisse des inégalités se trouve corroborée avec la politique d'aménagement de 30 000 ha, parce que l'indice de Gini qui était à 0,50 passerait à 0,44

Au niveau national, le taux de pauvreté qui était de 46,4% avant la politique serait passé à 44%, soit un recul de 2,4% après la mise en œuvre de la politique.

En somme, la politique d'aménagement des 30 000ha serait une bonne politique à réaliser, en raison de l'amélioration constatée au niveau des trois (3) indicateurs de pauvreté analysés ci-dessus.

## **II-2. Augmentation de la production de l'élevage de 5%**

Cette politique, qui a pour objectif d'augmenter la production de l'élevage de 5%, présente l'inconvénient d'être déjà un « résultat ». En effet, il aurait été souhaitable d'avoir une politique sur les éléments en « amont » de la production de l'élevage qui justifieraient l'accroissement de 5% de la production. Ces éléments manquent malheureusement dans le PAP. Toutefois, en attendant que ces insuffisances soient levées et pour les besoins de l'exercice, la simulation de cette politique a été faite sur la base de productions supplémentaires des différentes espèces comme suit :

- 5,4 milliards de FCFA pour la production de bovins ;
- 2,8 milliards de FCFA pour la production d'ovins, caprins et équidés ;
- 0,4 milliard de FCFA pour la production de porcins ;
- 1,9 milliard de FCFA pour la production de volailles ;
- 0,013 milliard de FCFA pour la production de camélidés.

De façon globale, l'ensemble du système économique aurait bénéficié des retombées positives de la mesure.

### **II-2.1. Impact sur la production agro-sylvo-pastorale**

#### **II-2.1.1. La production végétale**

Elle serait tirée par l'accroissement de la production de l'élevage. Ainsi, comme effets induits de la mesure, en valeur absolue, le sorgho, le mil et l'arachide auraient enregistré des progressions, les plus importantes, de leurs productions, respectivement de 1,5 milliard de FCFA, 1,3 milliard de FCFA et 1,0 milliard de FCFA. L'utilisation de la fumure organique issue de l'élevage et la demande supplémentaire en aliments de bétail nécessaire à l'augmentation de 5 % peuvent être les facteurs explicatifs de l'augmentation de l'activité de production végétale.

**Figure 8 : Impacts sur la production végétale**

En variations relatives, la politique aurait permis d'obtenir des taux de croissance de 3,6% de la production d'arachide, 2,8% pour le mil et le maïs, et 2,6% pour le sorgho.

#### II-2.1.2. La production animale

S'agissant des espèces de l'élevage directement concernée par la mesure de politique, les effets induits ont engendré des productions supplémentaires de :

- 7,1 milliards de FCFA pour la production de bovins ;
- 3,8 milliards de FCFA pour la production d'ovins, caprins et équidés ;
- 0,5 milliard de FCFA pour la production de porcins ;
- 2,3 milliards de FCFA pour la production de volailles ;
- 0,02 milliard de FCFA pour la production de camélidés.

**Tableau 6 : Impact sur la production animale**

Augmentation de la production de l'élevage de 5%						
	<i>Production initiale</i>	<i>Effets directs</i>	<i>Effets induits</i>	<i>Effets globaux</i>	<i>Production après politique</i>	<i>Variation en %</i>
Bovins	108541,4	5427,1	1683,4	7110,5	115651,9	6,55
Ovins, caprins, équidés	56888,1	2844,4	921,4	3765,8	60653,9	6,62
Porcins	7944,2	397,2	145,0	542,2	8486,4	6,83
Volailles	37200,9	1860,0	480,6	2340,6	39541,5	6,29
Camélidés	259,7	13,0	4,3	17,3	277,0	6,67

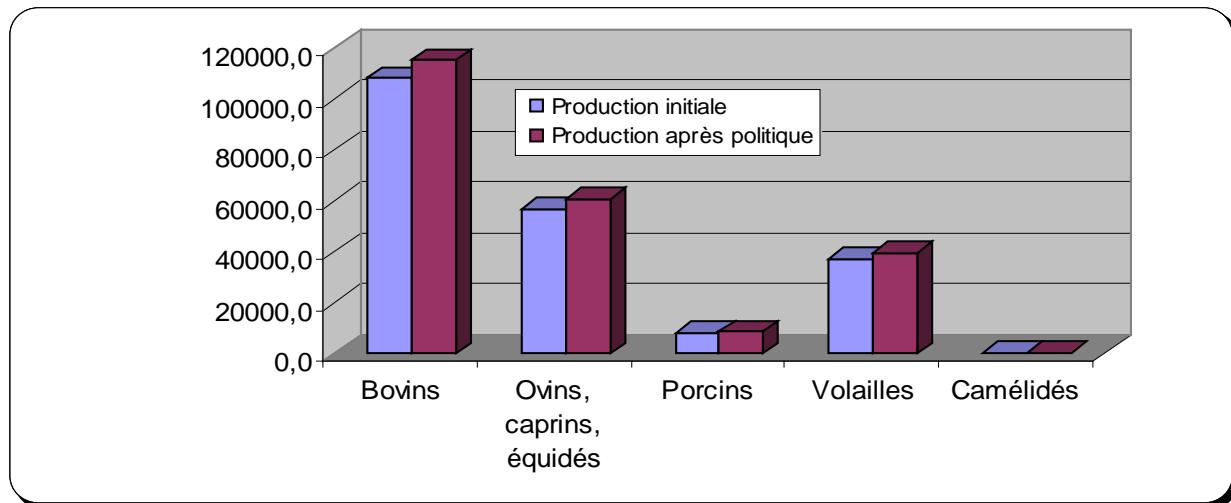


Figure 9 : Impacts sur la production animale

#### II-2.1.3. Les autres activités du secteur primaire

S'agissant des autres activités du secteur primaire, la production forestière, bénéficierait de façon substantielle des effets de la mesure. La production de forêt enregistrerait une variation de +0,9 milliard FCFA (+1,7%).

#### II-2.2. Impacts sur les industries manufacturières

Le secteur de la transformation n'est pas resté en marge des évolutions constatées au niveau du secteur primaire qui non seulement fournit de la matière première mais également exprime des besoins supplémentaires au secteur de la transformation. De ce fait, les industries de « Abattage, de transformation et conservation des viandes et poissons », « Fabrication de boissons » et « Fabrication de produits alimentaire n.c.a » seraient les premiers bénéficiaires dans le groupe des industries manufacturières, avec respectivement une progression de la production de 2,3 milliards de FCFA, 1,5 milliard de FCFA et 1,2 milliard de FCFA.

Tableau 7 : Impact sur les industries manufacturières

	Production initiale	Production après politique	Variation en valeur absolue	Variation en %
Activités annexes	76599,2	76666,1	66,9	0,09%
Abattage, transformation et conservation des viandes et poissons	121077	123382,1	2305,1	1,90%
Fabrications de produits alimentaires n.c.a.	58624,9	59808	1183,1	2,02%
Fabrication de boissons	95147,5	96643	1495,5	1,57%

### II-2.3. Impacts sur les BTP, la production et distribution d'électricité, eau et gaz

A la suite de l'augmentation des revenus occasionnés dans les autres secteurs par la mesure politique, des besoins supplémentaires en énergie, eau et gaz et en construction seraient adressés aux unités de production de ces types de biens ou services. Ainsi, l'augmentation de la production pour satisfaire la nouvelle demande engendrera une hausse des revenus de 0,7 milliard de FCFA pour les unités de « Production et distribution d'électricité, eau et gaz » et 0,2 milliard de FCFA pour « les BTP ».

### II-2.4. Impacts sur les services

L'augmentation des revenus des éleveurs et des autres groupes socio-économiques aurait pour conséquence l'accroissement des besoins en services marchands et non marchands. Ainsi, pour faire face à cette nouvelle demande, les activités de services s'accroîtraient, notamment, le commerce (+3,6 milliards de FCFA), les activités d'hébergement et de restauration (+1,8 milliard de FCFA) pour ce qui concerne les services marchands et les activités à caractère collectif ou personnel (+0,4 milliard de FCFA), les activités de santé et d'action sociale (+0,3 milliard de FCFA) et les activités d'administration publique (+0,2 milliard de FCFA) pour ce qui est des services non marchands.

Tableau 8 : Impact sur les services

	<i>Production initiale</i>	<i>Production après politique</i>	Variation en valeur absolue	Variation en %
Commerce	257 246,6	260 797,3	3 550,7	1,38%
Activités d'hébergement et de restauration	136 585,0	138 411,0	1 826,0	1,34%
Transports	93 852,0	94 834,7	982,7	1,05%
Activités immobilières	88 600,0	89 863,2	1 263,2	1,43%

### II-2.5. Impacts sur les facteurs de production

Les facteurs de production (travail et capital) seraient tiré par l'accroissement de la production des différents secteurs d'activités à la suite des nouveaux besoins exprimés. En somme, la mesure a eu pour effet l'augmentation de 2,7% de l'offre de travail agricole et 3,3% pour la main d'œuvre familiale. S'agissant du capital agricole et du capital non agricole, leurs progressions s'établiraient respectivement à 5,1% et 1,0%.

**Tableau 9 : Impact sur les facteurs de production**

	Rémunération initiale	Rémunération après politique	Variation en valeur absolue	Variation
Travail agricole salarial	14 354,7	14 736,1	381,4	2,66%
Travail non agricole	308 281,8	309 950,7	1 668,9	0,54%
Main d'oeuvre familiale agricole	301 026,9	310 876,9	9 850,0	3,27%
Capital agricole	169 155,2	177 725,1	8 569,9	5,07%
Capital non agricole	877 321,7	886 186,4	8 864,7	1,01%

### **II-2.6. Impacts sur les secteurs institutionnels**

Les conséquences de ces différentes augmentations de productions sont les hausses des revenus des agents impliqués dans ces activités. L'augmentation de 5,0% de la production de l'élevage a entraîné positivement les activités agricoles à travers lesquelles sont surtout impliqués les ménages ruraux. Ainsi, les ménages ruraux pauvres verraien leurs revenus croître de 2,7%, les ruraux non pauvres enregistrant une hausse de 2,1%. En milieu urbain, les ménages pauvres et non pauvres bénéficieraient d'une augmentation de leurs revenus respectivement de 1,4% et 0,9%.

**Tableau 10 : Impact sur les secteurs institutionnels**

	Revenu initial	Revenu après politique	Variation
Ménages ruraux pauvres	262 974,0	269 947,3	2,65%
Ménages urbains pauvres	23 733,7	24 068,5	1,41%
Ménages ruraux non pauvres	808 427,6	825 436,3	2,10%
Ménages urbains non pauvres	648 882,6	654 849,7	0,92%
Entreprises non financières	95 138,8	96 100,2	1,01%
Entreprises financières	12 630,0	12 757,6	1,01%

### **II-2.7. Impact sur les indicateurs de pauvreté**

L'augmentation de la production animale de 5% par espèce aurait eu pour effet d'accroître le revenu de l'ensemble des ménages tant en milieu rural qu'en milieu urbain; mais cet accroissement serait plus prononcé chez les ruraux que chez les urbains. Les ruraux auraient connu un accroissement de leurs revenus de plus de 2,0%, contre environ 1,0% pour les ménages urbains.

Tableau 11 : Effets sur les revenus

	Revenu initial	Revenu après politique	Variation
Ménages ruraux pauvres	262 974,0	269 947,3	2,65%
Ménages urbains pauvres	23 733,7	24 068,5	1,41%
Ménages ruraux non pauvres	808 427,6	825 436,3	2,10%
Ménages urbains non pauvres	648 882,6	654 849,7	0,92%

Une analyse des effets de la politique selon le milieu de résidence laisse apparaître un recul de la pauvreté suite à l'augmentation de la production animale de 5% par espèce. En effet, le taux de pauvreté aurait reculé de 1,1 point en milieu rural et 0,1 point en milieu urbain; toutefois, la pauvreté demeure toujours un phénomène rural avec plus de 50% de population pauvre contre moins de 20% en milieu urbain.

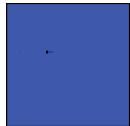
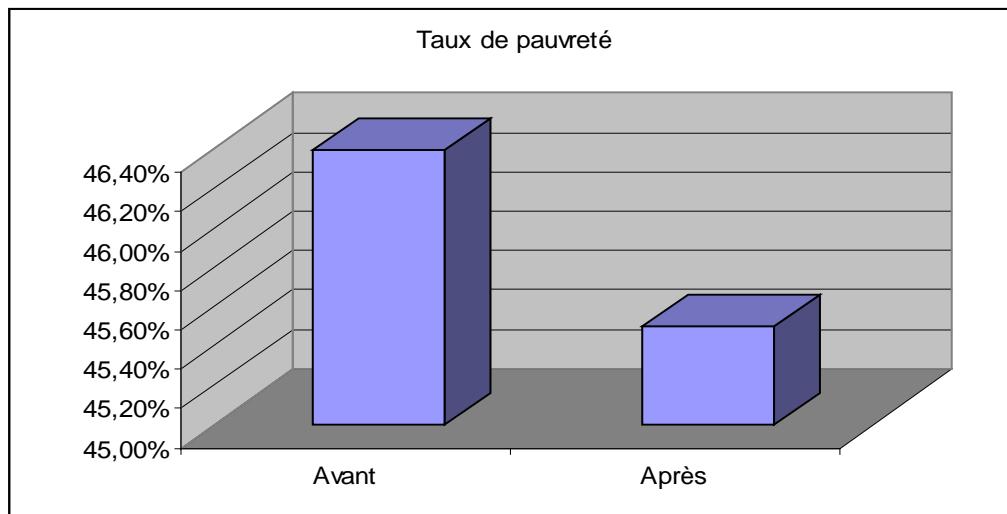


Figure 10 : Comparaison du taux de pauvreté selon le milieu de résidence avant et après la politique

Dans l'ensemble l'augmentation de la production animale de 5% par espèce est une mesure susceptible de faire baisser la pauvreté. En effet, la simulation de la mise en œuvre de cette politique laisse entrevoir une baisse du taux de pauvreté de 46,39% à 45,50% au niveau national.



Enfin la mesure aurait également eu pour effet de réduire considérablement l'inégalité. L'indice de Gini passerait de 0,5 à 0,44.

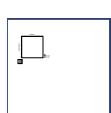


Figure 12 : Courbe de Lorenz suite à l'augmentation de la production animale de 5% par espèce

## II-3. Augmentation de la production halieutique de 15%

Comme Déjà exprimé au niveau de la politique d'augmentation de la production de l'élevage de 5%, l'augmentation de la production halieutique de 15% est une situation de résultat et n'indique pas les « **leviers** » sur lesquels il faut agir pour aboutir à ce niveau de production souhaité. Cependant, pour les besoins de l'exercice, la simulation a été effectuée pour décrire les interrelations entre les différents secteurs d'activités, induisant des variations au niveau des revenus des ménages.

Pour ce faire, la variable cible choisie est la « pêche », pour laquelle la production additive (effet direct) attendue est de 1,332 milliard de FCFA.

### II-3.1. Impact sur la production agro-sylvo-pastorale

#### II-3.1.1. La production végétale

En terme de production végétale, la politique aurait permis d'obtenir une valeur de production supplémentaire (effets induits) de 0,2 milliard de FCFA pour le mil et le sorgho, 0,1 milliard de FCFA pour l'arachide. En effet, l'augmentation de la production de poissons entraînerait une augmentation de la consommation de produits agricoles qui sont utilisés comme produits de consommation intermédiaire dans la pisciculture. Il faudrait noter que toutes les autres cultures végétales auraient enregistré un accroissement des quantités produites suite à la mesure politique à des degrés différents.

#### II-3.1.2. La production animale

Au niveau de la production animale, celle des ruminants serait les premiers bénéficiaires du groupe. La mesure aurait ainsi eu pour effet d'accroître la production de bovins de 0,2 milliard de FCFA et celle des ovins, caprins et autres équidés de 0,1 milliard de FCFA. Les volailles auraient, quant à elles, enregistré une progression de leur production de 0,06 milliard de FCFA. En valeur relative, les revenus s'accroîtraient de 0,2% pour les bovins, les ovins, caprins et autres équidés et les volailles. .

#### II-3.1.3. Les autres activités du secteur primaire

S'agissant des autres activités du secteur primaire, la production forestière, bénéficierait de façon substantielle des effets induits de la mesure. La production de forêt enregistrerait une variation de +0,1 milliard FCFA (+0,2%).

Les effets induits de la politique auraient permis une hausse supplémentaire de 0,0224 milliard de FCFA sur la production attendue de la pêche qui était de 1,332 milliard de FCFA, d'où une variation globale de 1,354 milliard de FCFA.

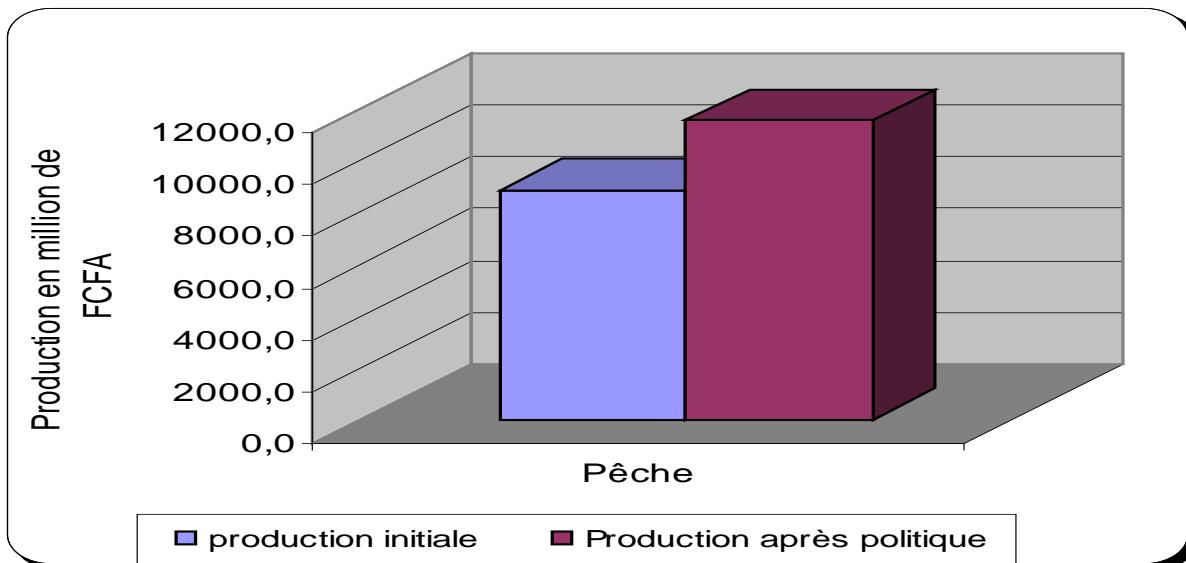


Figure 13 : Effet sur la pêche

#### II-3.2. Impacts sur les BTP, production et distribution d'électricité, eau et gaz

L'augmentation de la production manufacturière engendrerait une hausse de la consommation en énergie des industries manufacturières. L'augmentation de la demande en énergie consécutive engendrée par la mesure aurait pour conséquence l'accroissement des productions des unités productrices d'énergie. Ainsi, l'activité du sous secteur électricité, eau et gaz croîtrait de 0,2%, soit en valeur absolue une hausse de 0,4 milliard de FCFA.

Les produits d'extraction et les BTP bénéficieraient également des effets induits de la mesure, mais à un degré moindre que le secteur d'énergie. Les produits des carrières qui entrent dans la construction de routes et de bâtiments sont des produits de l'industrie extractive qui pourraient connaître une croissance.

Tableau 12 : Augmentation de la production halieutique de 15%

	Production initiale	Production après politique	Variation en %
Produits de l'extraction	9 156,0	9 163,9	8,7%
Electricité, gaz et eau	257 246,6	257 692,1	17,3%
Travaux de construction	19 137,0	19 165,8	15,0%

### **II-3.3. Impacts sur les services**

L'augmentation des revenus des producteurs halieutiques et des autres groupes socio-économiques, induite par la mesure politique, aurait pour conséquence l'accroissement des besoins en services marchands et non marchands. En effet, certains types de services suivraient le rythme d'évolution des activités des unités manufacturières (service de réparation, transport poste et télécommunication etc).

Ainsi, pour faire face à cette nouvelle demande, les activités de services augmenteraient à des degrés différents. Ainsi, les activités de réparation, les services financiers et les services d'hôtellerie et de restaurant enregistreraient des hausses respectives de 0,2 milliard de FCFA, 0,2 milliard de FCFA et 0,1 milliard de FCFA. Quant aux services non marchands, la progression des activités des services de santé et d'action sociale serait de 0,0521 milliard de FCFA et celle des services d'éducation de 0,0425 milliard de FCFA.

Les services d'éducation et de santé bénéficieraient également des effets de la mesure. En effet, l'augmentation du revenu des producteurs suite à la mesure améliorerait l'accessibilité financière des populations aux services sociaux de base.

### **II-3.4. Impacts sur les facteurs de production**

La hausse de la production des différents secteurs d'activités aurait entraîné celle des facteurs de production (travail et capital). En effet, la mesure aurait eu pour effet l'augmentation de 0,3% de l'offre de travail agricole salarial ainsi que de la main d'œuvre familiale. S'agissant du capital agricole et du capital non agricole, on observerait des augmentations respectives de 0,8% et 0,1%.

### **II-3.5. Impacts sur les secteurs institutionnels**

Les revenus des agents économiques impliqués dans les différents secteurs s'accroîtront à la suite des augmentations de leurs productions pour faire face aux nouvelles demandes. L'augmentation de la production halieutique de 15% a eu un effet plus significatif sur les ménages ruraux qui ont le plus bénéficié des retombées par rapport aux ménages urbains. Ainsi, les ménages ruraux pauvres et non pauvres verront leurs revenus croître d'un même taux qui est de 0,3%. En milieu urbain, les ménages pauvres et non pauvres bénéficieront d'une augmentation de leurs revenus respectivement de 0,2% et 0,1%.

Tableau 13 : Impact sur les secteurs institutionnels

	Rémunération Initiale	Rémunération après politique	Variation en %
Ménages ruraux pauvres	262 974,0	263 837,6	32,84%
Ménages urbains pauvres	23 733,7	23 775,9	17,78%
Ménages ruraux non pauvres	808 427,6	810 610,3	27,00%
Ménages urbains non pauvres	648 882,6	649 625,0	11,44%
Entreprises non financières	95 138,8	95 259,4	12,67%
Entreprises financières	12 630,0	12 646,0	12,67%

### II-3.6. Impact sur les indicateurs de pauvreté

Tableau 14 : Effet de l'augmentation de la production animale de 5% par espèce sur les revenus

	Revenu initial	Revenu après politique	Variation en %
Ménages ruraux pauvres	262 974,0	263 837,6	0,32 %
Ménages urbains pauvres	23 733,7	23 775,9	0,17 %
Ménages ruraux non pauvres	808 427,6	810 610,3	0,27 %
Ménages urbains non pauvres	648 882,6	649 625,0	0,11 %

A l'issue de la politique d'augmentation de 15% de la production halieutique, les revenus des ménages auraient augmenté de :

- 0,32 % pour les ménages ruraux pauvres ;
- 0,17 % pour les ménages urbains pauvres ;
- 0,27 % pour les ménages ruraux non pauvres ;
- 0,11 % pour les ménages urbains non pauvres.

Après avoir injecté ces différents taux dans la matrice en terme d'augmentation de dépenses de ces différents de ménages, l'incidence de pauvreté passerait de :

- 52,3% à 52,2% en milieu rural ;
- 19,9% à 19,8% en milieu urbain.

Ainsi on peut conclure que la politique a permis la réduction de 0,1 point de pourcentage aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ; ce qui entraînerait une légère baisse de l'incidence globale de la pauvreté qui passerait de 46,4% à 46,3% soit un recul de 0,1 point.

La politique a aussi permis la réduction des inégalités. En effet, l'indice de GINI passe de 0,4965 à 0,4415.

Aussi l'évolution de la courbe de Lorenz vers la première bissectrice traduit également la réduction des inégalités.

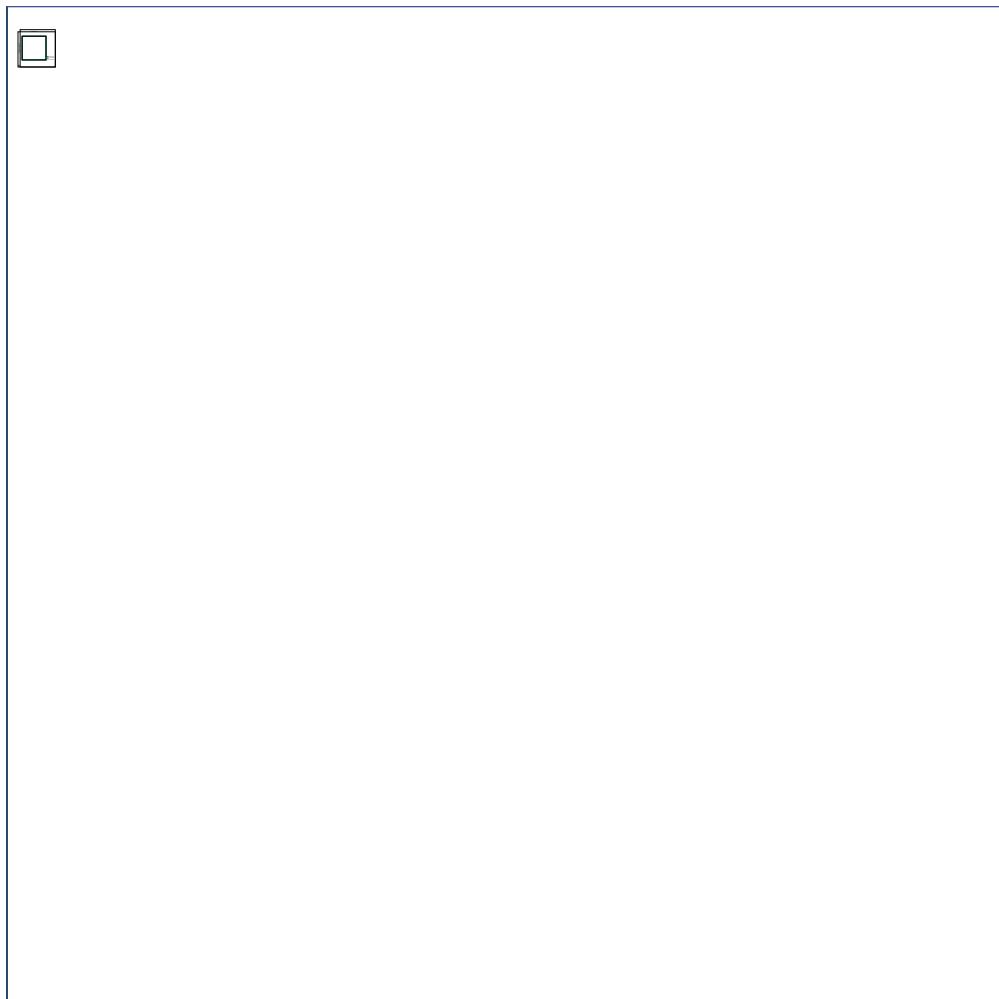


Figure 14 : Courbe de Lorenz suite à l'augmentation de la production animale de 5% par espèce

#### **II-4. Amélioration de la compétitivité et accès aux marchés (hypothèse d'une croissance des exportations agro-industrielles de 5 %)**

Dans l'axe 3 du Programme d'Actions Prioritaires, le Gouvernement envisage améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés nationaux et extérieurs des produits nationaux. Dans cet élan, il est préférable, comme souligné toujours dans le PAP de vendre des produits à forte valeur ajoutée c'est-à-dire après transformation. Cela implique donc la promotion des unités de transformation pour les produits dont on veut faire la promotion.

Dans cet objectif, il est nécessaire de savoir les liens qui existent entre les activités de transformation et le système économique c'est-à-dire la production, la valeur ajoutée et les revenus des ménages. Pour étudier ces relations, supposons que la promotion entraînerait un accroissement des productions agro-industrielles de 5 %. En d'autres termes, la demande extérieure en produits agro-industriels entraînerait un surplus de l'ordre de 5 % par rapport à la demande actuelle, ce qui correspond à environ 26 513,2 millions fcfa.

Ainsi, on considère cette valeur comme une injection dans l'économie nationale provenant de l'extérieur.

L'analyse menée de façon indépendante des coûts qu'exigerait la mise en œuvre de cette politique montre que la promotion des unités de transformation a un impact positif sur l'ensemble du système économique. En effet, à partir des résultats du tableau 5, on constate que la demande au niveau national augmente de 3,4 % en moyenne correspondant à 103 212,4 millions fcfa. Une analyse par groupe de produits montre que la demande en produits végétaux croîtrait de 4,8 %, soit 16 007,2 millions fcfa. Au sein des produits végétaux, la demande en céréales serait plus importante avec essentiellement le riz dont la croissance pourrait être de 9,6 %, soit 1 008,2 millions fcfa. L'arachide, le sorgho, le mil et le maïs enregistreraient des croissances non négligeables avec 6,6 %, 5,4 %, 4,2 % et 4,1 % respectivement.

Au niveau de l'élevage, on enregistre une croissance additionnelle de 4,3 % en moyenne, soit 9 535,0 millions fcfa. On remarque qu'il y a une légère disparité en terme de croissance entre les différentes espèces dont la principale observation est le faible taux de croissance de la demande en produits de volaille avec 2,5 %.

La demande en produits de chasse, de forêt et de pêche enregistre une croissance de 4,0 % en moyenne, ce qui représente 3 515,4 millions fcfa.

Quant à la demande en produits agroindustriels, elle pourrait suite au effets induits connaître une croissance supplémentaire de 2,8 % en moyenne correspondant à 14 382,7 millions fcfa. On peut constater que la demande en produits transformés à base de céréales serait plus importante,

notamment les produits amylacés et dans une moindre mesure les boissons et les produits tabagiques.

Les effets de cette politique sur les autres industries et bâtiments sont relativement faibles dans l'ensemble avec seulement 1,9 % de croissance. Toutefois, la demande en eau, gaz et électricité ainsi qu'en produits plastiques et matériaux de construction est nettement plus importante avec une croissance se situant à environ 3 %.

De même au niveau des services, on a une demande qui pourrait croître de 1,6 % en moyenne. La demande en service aux entreprises et services immobiliers serait plus importante. Par contre cette politique n'a presque pas d'impacts sur les services d'éducation.

La valeur ajoutée totale quant à elle pourrait enregistrer une croissance moyenne de 3,1 %, soit 51 362,7 millions fcfa. La demande supplémentaire en travail agricole serait de 4,6 % correspondant à 653,8 millions fcfa. Celle de la main d'œuvre familiale de 4,7 % soit 14 191,4 millions fcfa. La rémunération du travail non agricole croît assez faiblement avec 1,5 % correspondant à 4 481,1 millions fcfa. Pour ce qui est du capital agricole, il pourrait enregistrer une croissance de 4,1 % ce qui représente 6 913,5 millions alors que le capital non agricole croîtrait de 2,9 %, soit 25 122,8 millions fcfa.

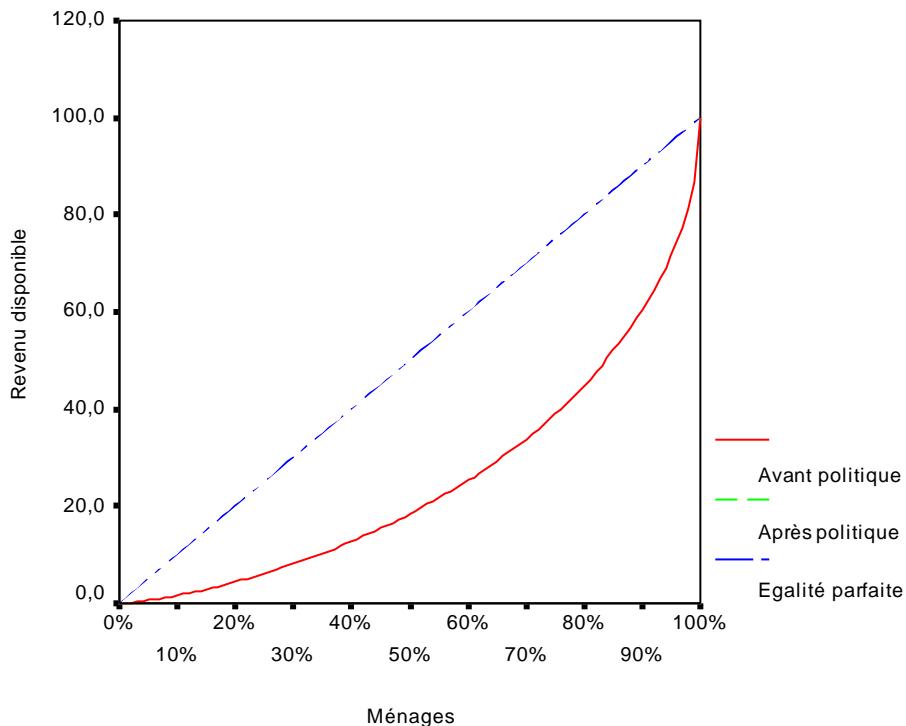
Quant au revenu des ménages, il pourrait croître de 3,0 % en moyenne, ce qui représente 51762,3 millions fcfa. Au niveau des ruraux, le revenu des pauvres croît de 3,6 % soit 9538,9 millions alors que celui des non pauvres croît de 3,3 %, soit 26 678,7 millions fcfa. Pour ce qui concerne les urbains, les pauvres ont un revenu qui pourrait croître de 2,7 % correspondant à 631,0 millions fcfa tandis que celui des non pauvres de 2,3 %, soit 14 913,8 millions fcfa. On observe une croissance moyenne de 0,8 %, avec 14 491,0 millions fcfa.

Les taux de croit des revenus des ménages ci-dessus obtenus ont été injectés dans la base de données de l'EBCVM 2003 afin de voir l'impact de la politique d'augmentation des exportations agro-industrielles de 5 % sur les indicateurs de pauvreté et d'inégalité. La même procédure que dans le cas précédent a été suivie.

Des résultats obtenus, on peut dire que la politique permettrait une baisse de l'incidence de la pauvreté nationale de 1,1 point, passant de 46,4 % à 45,3 %. Cette incidence analysée suivant le milieu de résidence montre la proportion des pauvres en milieu rural pourrait passer de 52,3 % à 51,0 %, soit une baisse de 1,3 % et celle en milieu urbain de 19,9 % à 19,5 %, soit une baisse de 0,4 point.

Quant à la répartition du revenu disponible entre les ménages, les résultats de la simulation montrent que la politique apporte une amélioration dans la distribution du revenu. En effet, la

courbe de Lorenz se décale vers la première bissectrice comme illustré dans la figure 15 ci-dessous. Ici également, l'indice de Gini passe de 0,5 à 0,44 tendant vers 0 qui est la référence de l'égalité parfaite.



**Figure 15 : Courbes de Lorenz avant et après politique**

En synthèse, la politique de promotion des unités de transformation visant à augmenter les exportations agro-industrielles de 5 % par an a un impact positif sur le système économique dans son ensemble. Toutefois, son effet sur la pauvreté nécessiterait une forte dynamisation. En terme de revenu des ménages, on enregistre une croissance moyenne de 3,0 %, soit 51 762,3 millions fcfa au niveau national et suivant le milieu de résidence, on a une croissance de 3,6 % et 3,3 % respectivement pour les revenus des ménages ruraux et des ménages urbains. L'impact de la politique sur la pauvreté est la baisse de l'incidence de la pauvreté de 1,1 point au niveau national, 1,3 point et 0,4 point respectivement en milieu rural et en milieu urbain. En terme de qualité de la politique, elle apporte une amélioration dans la distribution des revenus des ménages comme le témoigne la courbe de Lorenz et l'indice de Gini.

Tableau 15 : Synthèse des résultats de la simulation de la politique (millions fcfa)

Activités de production	Demande réf	Injection	Variation	Variation (%)
Maïs	21 067,6	0	861,8	4,1
Riz paddy	10 462,4	0	1 008,2	9,6
Mil	49 207,7	0	2 082,4	4,2
Sorgho	62 136,2	0	3 333,1	5,4
Fonio & blé	9 653,7	0	459,6	4,8
Tubercules	7 460,2	0	233,8	3,1
Légumineuses	25 545,9	0	850,7	3,3
Arachide	29 977,0	0	1 966,9	6,6
Autres oléagineux	7 762,4	0	252,4	3,3
Coton graine	58 637,4	0	2 926,0	5
Autres produits végétaux	16 164,7	0	907,6	5,6
Maraîchers	28 051,3	0	854,7	3
Fruits	9 584,5	0	269,9	2,8
Bovins	112 117,1	0	5 252,5	4,7
Ovins caprins, équidés	61 373,2	0	2 675,2	4,4
Porcins	9 530,9	0	630,5	6,6
Volailles	38 826,5	0	962,4	2,5
Camélidés & Autres animaux	281,9	0	14,4	5,1
Chasse	9 540,0	0	303,0	3,2
Forêt	65 595,2	0	2 839,9	4,3
Pêche	11 764,6	0	372,5	3,2
Coton fibre et graine	76 599,8	3 830,0	4 091,3	5,3
Produits de l'extraction	15 542,0	0	196,0	1,3
Prod. Abat., transf. et conserv. des viandes & pois.	121 583,8	6 079,2	9 839,9	8,1
Corps gras alimentaires	25 729,5	1 286,5	2 131,3	8,3
Produits du travail des grains, produits amylacés	38 292,3	1 914,6	3 690,1	9,6
Produits alimentaires à base de céréales n.c.a.	10 795,4	539,8	880,6	8,2
Produits alimentaires n.c.a.	97 279,6	4 864,0	8 053,3	8,3
Boissons	130 434,2	6 521,7	10 312,3	7,9
Produits à base de tabac	29 548,9	1 477,4	2 346,9	7,9
Textiles et articles d'habillement	15 963,5	0	436,6	2,7
Cuir, articles de voyage, chaussures	6 277,2	0	18,7	0,3
Produit du bois et de vannerie	6 823,3	0	80,7	1,2
Papier, cart, prod édit, impr, enreg. Son	23 738,0	0	725,9	3,1
Produits pétroliers	139 086,0	0	3 638,3	2,6
Produits chimiques	95 268,4	0	3 568,2	3,7
Produits en caoutchouc ou en plastique	21 155,0	0	678,2	3,2
Verre, poteries et matériaux pour la construction	78 155,0	0	1 374,4	1,8
Produits de la métallurgie et du travail de métaux	75 051,0	0	1 826,6	2,4
Machines et matériels divers	87 996,0	0	1 643,1	1,9
Eqpts radio, TV & communic; inst. Medic. & PR	31 458,0	0	299,4	1
Matériels de transports	91 870,0	0	1 124,6	1,2
Meubles et produits divers n.c.a	5 994,0	0	224,4	3,7
Électricité, gaz et eau	54 787,0	0	1 711,8	3,1
Travaux de construction	206 073,0	0	394,9	0,2
Services de réparation	19 137,0	0	498,6	2,6
Services d'hôtellerie et de restauration	137 429,0	0	3 580,0	2,6
Services de transports	119 328,0	0	3 086,0	2,6
Services de postes et télécommunications	41 666,0	0	1 130,5	2,7
Services financiers	43 160,0	0	1 343,9	3,1
Services immobiliers	88 600,0	0	2 474,7	2,8
Services aux entreprises	35 926,0	0	1 082,9	3
Services d'administration publique	344 165,0	0	0,1	

Activités de production	Demande réf	Injection	Variation	Variation (%)
			325,2	
Services d'éducation	47 497,0	0	6,7	0
Services de santé et d'action sociale	27 608,0	0	338,4	1,2
Services collectifs ou personnels	26 440,0	0	1 000,2	3,8
Travail agricole salarial	14 354,7	0	653,8	4,6
Travail non agricole	308 281,8	0	4 481,1	1,5
Main d'œuvre familiale agricole	301 026,9	0	14 191,4	4,7
Capital agricole	169 155,2	0	6 913,5	4,1
Capital non agricole	877 321,7	0	25 122,8	2,9
Ménages ruraux pauvres	262 974,0	0	9 538,9	3,6
Ménages urbains pauvres	23 733,7	0	631,0	2,7
Ménages ruraux non pauvres	808 427,6	0	26 678,7	3,3
Ménages urbains non pauvres	648 882,6	0	14 913,8	2,3
Entreprises non financières	95 138,8	0	2 724,4	2,9
Entreprises financières	12 630,0	0	361,7	2,9

## II-5. Accroissement des productions forestières non ligneuses de 10 % par an

Les secteurs forêt et faune font l'objet du programme *intensification et diversification des produits forestiers et fauniques*. Ce programme a pour objectifs principaux de développer et renforcer la filière bois - énergie, valoriser les produits forestiers non ligneux tels que la gomme arabique, les grains de néré, les amandes de karité, de réduire les superficies brûlées par les feux sauvages, mettre en aménagement annuellement environ 120.000 ha de forêts naturelles dans le cadre du programme national d'aménagement des forêts, mettre en gestion durable 27 aires fauniques dans le cadre du programme national de gestion de la faune et des aires protégées, renforcer les connaissances sur les ressources forestières et suivre leur évolution par la réalisation d'un inventaire forestier national et la mise en place d'un dispositif de suivi du couvert végétal, appuyer les actions de reforestation dans le cadre du programme national de foresterie rurale et d'évaluer la contribution du secteur forestier à l'économie nationale.

Pour ce programme, l'accent a été mis sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) et notamment la gomme arabique dont la dynamisation serait assurée à travers l'opération acacia. Pour apprécier les impacts de ces actions prévues, on émet l'hypothèse d'une croissance de 10 % des productions forestières. Cette hypothèse implique donc que la dynamisation de la production de la gomme arabique permettrait d'accroître de 10 % les productions forestières enregistrées dans la matrice de base. L'hypothèse est forte mais nous la retenons du fait qu'au stade actuel il n'y a pas d'estimation des productions attendues.

Le tableau 16 ci-dessous contient la synthèse des résultats de la simulation de cette politique sur la base de l'hypothèse retenue. Ces résultats indiquent que la politique permet une croissance positive dans l'ensemble. L'ensemble des activités de production pourrait enregistrer une croissance de 0,74 %. Au niveau des activités de production végétale, on a une croissance

moyenne de 0,96 % correspondant à 2 563,8 millions fcfa. Quant à l'élevage, il enregistre une croissance de 0,72 %, soit environ 1 525,2 millions fcfa. Cependant, quand on considère les activités chasse, forêt et pêche ensemble, ils enregistrent une croissance moyenne de 8,3 %, ce qui est inférieur à la croissance de 10 % de l'hypothèse de base. Les activités de transformation agroindustrielles pourraient enregistrer une croissance de 0,72 %. Les autres industries et les services connaissent une croissance de 0,32 % et 0,41 % respectivement.

Pour ce qui concerne la valeur ajoutée, on observe une croissance moyenne de 0,83 %, soit 13812,2 millions fcfa. Suivant les différents facteurs de production, cette politique semble profiter au travail agricole salarial et à la main d'œuvre familiale qui enregistrent des croissances de 1,1 % et 1,3 % respectivement.

Au niveau des revenus des ménages, on observe une croissance moyenne de 0,82 % soit une valeur additionnelle de 14 270,0 millions fcfa. Une analyse poussée montre que les ménages ruraux profitent le plus. En effet, on a une croissance de 1,2 % au niveau du revenu des ménages ruraux pauvres et une croissance de 1,0 % pour celui des ménages ruraux non pauvres.

Afin d'analyser l'impact de la politique d'amélioration des productions forestières non ligneuses de 10 % sur les indicateurs de pauvreté et d'inégalité, on va injecter les taux de croissance des revenus des ménages obtenus dans le paragraphe précédent dans la base de l'EBCVM de l'INSD de 2003.

L'analyse des résultats des calculs montre une baisse de l'incidence de la pauvreté au niveau national de 0,4 point, passant donc de 46,4 % à 46,0 %. L'analyse par milieu de résidence montre que l'incidence en milieu rural pourrait passer de 52,3 % à 51,9 %, soit une baisse de 0,4 point comme au niveau national et en milieu urbain, elle passerait de 19,9 % à 19,8 %, soit une baisse de 0,1 point.

L'analyse de la distribution des revenus disponibles entre les ménages montre que la politique apportera une amélioration. En effet, la courbe de Lorenz se décale ici aussi vers la première bissectrice comme le montre la figure 16 ci-après. L'indice de Gini passe de 0,4965 (~0,5) à 0,4412, soit une variation à la baisse; ce qui signifie une diminution des inégalités entre les catégories de ménages.

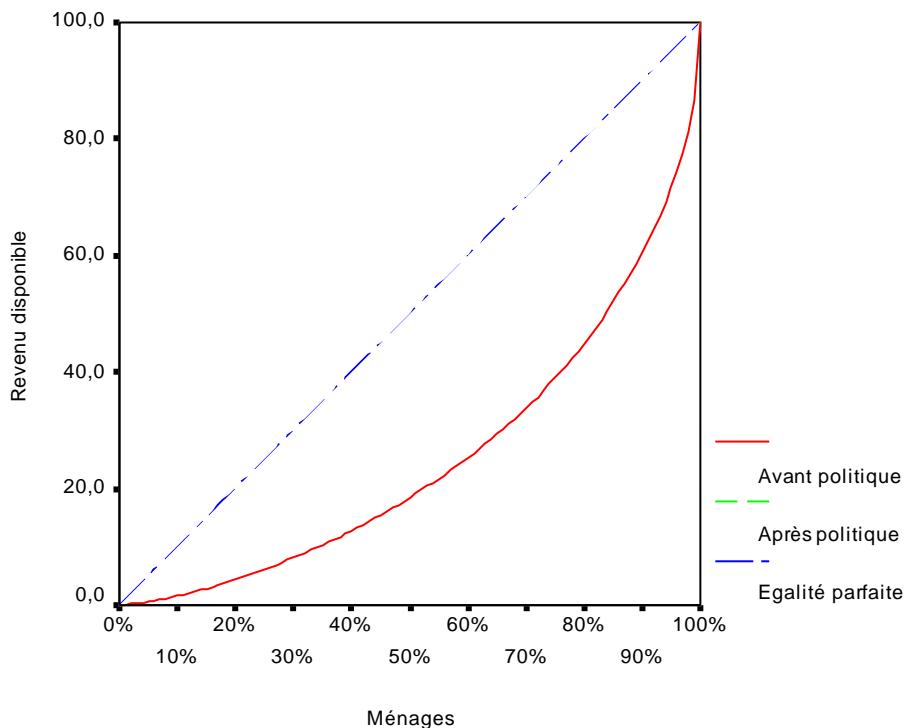


Figure 16 : Courbes de Lorenz avant et après politique

En résumé de la simulation de la politique d'augmentation des productions forestières non ligneuses de 10 %, on peut retenir son impact positif sur le système économique. Aussi, au-delà des faibles taux de croissance qu'elle induit que ce soit au niveau des activités de production, de la rémunération des facteurs de production ou des revenus des ménages, il faut tenir compte des aspects qualitatifs certainement positifs de ces politiques environnementales qui ne ressortent pas dans notre analyse. D'autre part, cette politique permettra une baisse de l'incidence de la pauvreté de 0,4 point au niveau national. Suivant le milieu de résidence, la baisse sera de 0,4 point et 0,1 point respectivement en milieu rural et en milieu urbain. La politique a également une tendance moins inégalitaire dans la distribution des revenus des ménages.

Tableau 16 : Synthèse des résultats de la simulation de la politique

	Rev réf	Injection	Variation	Variation (%)
Maïs	18967,3	0,0	225,2	1,2
Riz paddy	8994,6	0,0	80,2	0,9
Mil	47305,1	0,0	602,8	1,3
Sorgho	56735,0	0,0	640,6	1,1
Fonio	1522,9	0,0	14,4	0,9
Tubercules	6775,8	0,0	63,4	0,9
Légumineuses	22045,5	0,0	196,0	0,9
Arachide	27604,6	0,0	459,9	1,7
Autres oléagineux (y noix karité)	5559,6	0,0	30,6	0,6
Coton	44256,6	0,0	12,9	0,0
Autres plantes	6105,7	0,0	48,8	0,8
Maraîchage	16380,3	0,0	148,9	0,9
Fruits	4704,5	0,0	40,0	0,9
Bovins	108541,4	0,0	793,7	0,7
Ovins, caprins, équidés	56888,1	0,0	435,1	0,8
Porcins	7944,2	0,0	68,6	0,9
Volailles	37200,9	0,0	225,9	0,6
Camélidés	259,7	0,0	2,1	0,8
Chasse	80254,4	0,0	75,6	0,9
Forêt	49635,7	4963,6	5366,8	10,8
Pêche	8877,4	0,0	83,4	0,9
Activités annexes	76599,2	0,0	22,0	0,0
Activités extractives	9156,0	0,0	31,3	0,3
Abat. transf. et conserv. des viandes et pois	121077,0	0,0	1091,9	0,9
Fabrication de corps gras alimentaires	19651,6	0,0	150,8	0,8
Travail des grains, fabrication de produits amylacés	13790,8	0,0	123,0	0,9
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales nca	9154,1	0,0	85,3	0,9
Fabrications de produits alimentaires n.c.a.	58624,9	0,0	555,7	0,9
Fabrication de boissons	95147,5	0,0	707,1	0,7
Fabrication de produits à base de tabac	21434,6	0,0	176,9	0,8
Fabrication textile et articles d'habillement	5091,2	0,0	30,9	0,6
Travail du cuir; fabrication articles de voyage et chaussures	5331,2	0,0	4,3	0,1
Travail du bois; fabrication d'articles en bois; vannerie	5143,9	0,0	11,5	0,2
Fabrication de papier, carton, édition et imprime	8042,0	0,0	39,0	0,5
Fabrication de produits chimiques	31207,4	0,0	246,2	0,8
Fabrication de produits en caoutchouc ou en plastique	5688,0	0,0	32,2	0,6
Fabrication verre, poterie et matériaux pour construction	32602,0	0,0	147,9	0,5
Métallurgie, fonderie; fabrication d'ouvrages en métaux	29046,0	0,0	222,5	0,8
Fabrication de machines et de matériels divers	1274,0	0,0	4,7	0,4
Construction de matériels de transports	9378,0	0,0	32,2	0,3
Fabrication de meuble, fabrication n.c.a.; Récupération	1860,0	0,0	15,3	0,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	51913,0	0,0	341,9	0,7
Construction	185939,0	0,0	76,8	0,0
Commerce	257246,6	0,0	1671,8	0,6
Réparation	19137,0	0,0	107,5	0,6
Activités d'hébergement et de restauration	136585,0	0,0	863,0	0,6
Transports	93852,0	0,0	460,1	0,5
Postes et télécommunications	40740,0	0,0	253,2	0,6
Activités financières	35024,0	0,0	257,6	0,7
Activités immobilières	88600,0	0,0	596,5	0,7
Activités de services aux entreprises	32554,0	0,0	157,5	0,5
Activités d'administration publique	338298,0	0,0	86,3	0,0
Education	47497,0	0,0	1,9	0,0
Activités de santé et d'action sociale	27608,0	0,0	79,9	0,3
Activités à caractère collectif ou personnel	25702,0	0,0	194,2	0,8
Travail agricole salarial	14354,7	0,0	162,1	1,1
Travail non agricole	308281,8	0,0	754,2	0,2
Main d'œuvre familiale agricole	301026,9	0,0	3848,5	1,3
Capital agricole	169155,2	0,0	4885,4	2,9
Capital non agricole	877321,7	0,0	4162,0	0,5
Ménages ruraux pauvres	262974,0	0,0	3212,0	1,2
Ménages urbains pauvres	23733,7	0,0	157,4	0,7
Ménages ruraux non pauvres	808427,6	0,0	8126,0	1,0
Ménages urbains non pauvres	648882,6	0,0	2774,6	0,4
Entreprises non financières	95138,8	0,0	451,3	0,5
Entreprises financières	12630,0	0,0	59,9	0,5

## II-6. Accroissement des productions : céréales et autres (5%), tubercules (15%)

Toujours au niveau de l'axe 3 du PAP, le programme 3 concerne l'intensification et la diversification des productions végétales. En 2006 il était prévu en autres actions, la mise en œuvre de la législation semencière, l'aménagement de 1200 ha de bas-fonds rizicoles et l'équipement en tracteurs, batteuses et décortiqueuses pour un montant de 420 millions de francs CFA, la mise à la disposition des producteurs de 406 tracteurs et 1200 motopompes pour une valeur de plus de 10 milliards de francs à travers le projet de développement agricole et hydraulique »TEAM 9», la poursuite de la mobilisation des financements des CRA et de leurs équipements aussi bien à partir du budget national que de la contribution des partenaires au développement, l'appui au projet «Petite Irrigation Villageoise», la conduite des sessions d'information et de sensibilisation sur la politique nationale de sécurisation foncière et l'élaboration d'un projet de lutte contre la dégradation des sols dans les régions du Centre Nord et du Sahel en collaboration avec la Jica pour un coût d'environ 1 milliard cinq cent millions.

Ce programme est subdivisé en deux sous-programmes qui sont le *sous-programme culture de rente* et le *sous-programme développement des cultures vivrières*. Au niveau de ce dernier, deux plans d'actions pour le développement des céréales sont élaborés dont un plan d'actions sur les céréales traditionnelles et un plan d'actions sur le riz.

A travers ces plans d'actions, l'objectif visé est d'accroître la production céréalière de 5% par an, de renforcer les équipements de production et de disposer d'intrants de qualité tout en assurant leur distribution adéquate. L'intensification de la production céréalière devrait se réaliser par la vulgarisation des techniques intensives de production, la mise en œuvre d'actions de défense et de restauration des sols, l'organisation avec le secteur privé de la production et de la distribution des intrants et des équipements de production, le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs de la filière céréalière et le soutien au secteur privé dans la production et la distribution des intrants.

En plus des céréales, il y a les tubercules dont l'objectif est d'accroître leur production notamment par en améliorant les techniques de production, de conservation et de transformation, la vulgarisation des semences de qualité et le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs de la filière. Les principaux résultats attendus sont l'accroissement de la production des tubercules de 15% par an et plus précisément 10% pour l'igname et 20% pour la patate et le manioc. Au niveau des légumineuses, essentiellement le niébé, l'objectif est d'accroître la production par une intensification, la facilitation de l'accès des producteurs aux variétés améliorées, aux intrants et au crédit, la formation des acteurs à la maîtrise des techniques de conservation du niébé et le renforcement des capacités organisationnelles des acteurs de la

filière. Les principaux résultats attendus en terme de production sont l'accroissement de la production de niébé de 5% par an avec des exportations portées à au moins 200.000 tonnes par an.

Comme les précédentes simulations, partant des différents taux de croît projetés pour les cultures, on va voir l'impact de ces actions sur le système économique national en terme de production des différents secteurs, de valeur ajoutée et de revenus des ménages. Le tableau 17 ci après donne une synthèse des résultats de la simulation de la politique.

Il ressort ici également que le secteur agricole est intégré dans l'économie nationale. Au niveau de l'économie dans son ensemble, on pourrait enregistrer une croissance de 1,7 %, ce qui correspond à une valeur de 43 131,4 millions fcfa comme surplus pour l'économie.

L'analyse ramenée au niveau secteur montre que le secteur production végétale pourrait connaître une croissance de 6,8 %, correspondant à 18 144,5 millions fcfa. Précisons que cet accroissement inclut en plus des accroissements projetés comme résultats –ayant servi à la simulation-, ceux engendrés par les effets induits (2,4 % environ).

La production animale quant à elle enregistre une croissance de 1,6 %, soit 3 377,4 millions fcfa. Les secteurs pêche, chasse et forêt enregistrent une croissance commune d'environ 2 % correspondant à 1 344,3 millions fcfa. Le secteur agro-industriel pourrait à l'issue de la mise en œuvre de ces différentes politiques croître de 1,5 % en moyenne, soit un surplus de 6 408,7 millions fcfa. Il faut noter ici aussi que les secteurs qui utilisent les céréales comme intrants connaissent des croissances légèrement supérieur à la moyenne. Les secteurs des industries non agricoles et des services enregistrent des croissances relativement faibles avec 0,8 % et 0,9 % respectivement.

Au niveau de la valeur ajoutée totale, la croissance moyenne est de 1,8 %, soit 30 701,8 millions fcfa. La rémunération du travail agricole salarial enregistre une croissance de l'ordre de 5,4 %, soit 772,4 millions fcfa. Pour la rémunération de la main d'œuvre familiale agricole, on a une croissance 5,2 %, ce qui correspond à 15 597,6 millions fcfa. L'accroissement de la rémunération du travail non agricole est très faible avec 0,6 %. Quant au capital, la rémunération du capital agricole enregistre une croissance de 1,8 %, soit 3 081,7 millions fcfa et celle du capital non agricole de 1,1 % ce qui correspond à 9 541,3 millions fcfa.

Pour les revenus des ménages, les accroissements induits par la politique sont en moyenne de 1,8 % correspondant à 34 783,1 millions fcfa. Les ménages ruraux profitent plus de la politique avec un accroissement de leur revenu de 3,0 % et 2,1 %, ce qui représente respectivement 7 821,9 millions fcfa et 17 069,3 millions fcfa pour les pauvres et les non pauvres. Au niveau des ménages

urbains, on enregistre un accroissement de 1,5 %, soit 350,7 millions fcfa et 1 %, 6 357,7 millions fcfa respectivement pour les pauvres et les non pauvres.

Au niveau des indicateurs de la pauvreté et d'inégalité, la politique visant à accroître les productions des céréales et des autres cultures non compris les tubercules de 5% par an et celles des tubercules de 15 % entraînerait une baisse de l'incidence de la pauvreté nationale de l'ordre de 1,0 point, passant de 46,4 % à 45,4 %. L'analyse de cette incidence par milieu de résidence indique comme on peut l'observer sur le diagramme de la figure 17 ci-dessous qu'en milieu rural, elle passera de 52,3 % à 51,2 %, soit une baisse de 1,1 point et en milieu urbain elle passera de 19,9 % à 19,6 %, soit une baisse de 0,3 point.

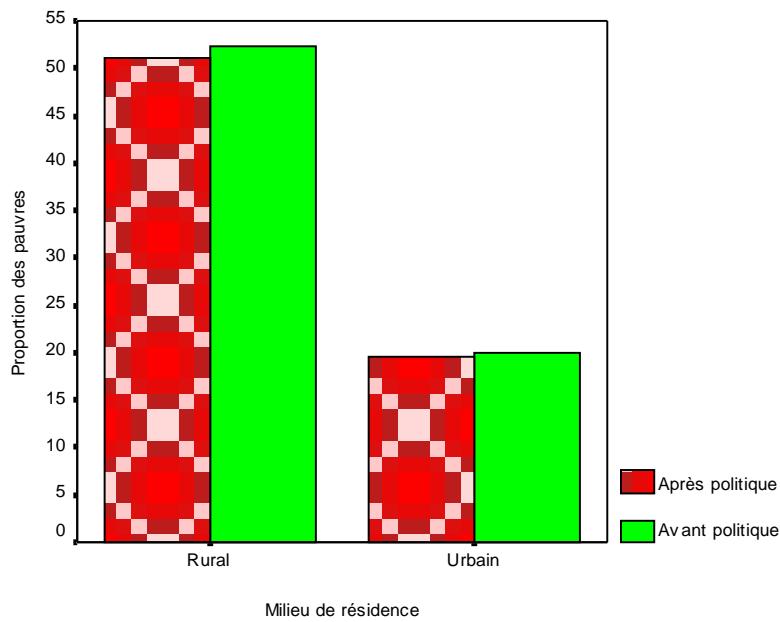


Figure 17 : Diagrammes de la pauvreté avant et après politique

Si on se rapporte à la distribution des revenus disponibles entre les ménages, on constate une amélioration sensible. En effet, la courbe de Lorenz après politique est décalée vers la première bissectrice qui représente l'égalité parfaite dans la distribution des revenus disponibles comme le montre la figure 18 ci-dessous. L'indice de Gini pour sa part passe de 0,4965 (~0.5) à 0,4407, soit une variation à la baisse; ce qui indique une diminution des inégalités entre les catégories de ménages.

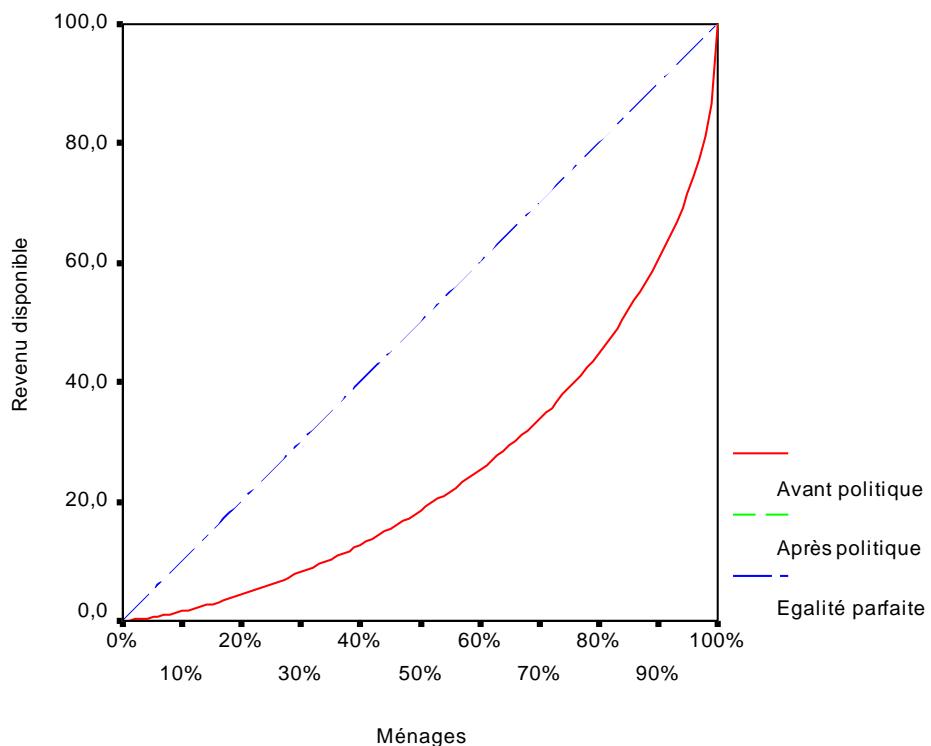


Figure 18 : Courbes de Lorenz avant et après politique

En synthèse, on peut dire que la politique visant à augmenter les productions des céréales et des autres cultures non compris les tubercules de 5% par an et celles des tubercules de 15 % a un impact positif sur le système économique dans son ensemble. Au niveau de revenus des ménages, les accroissements induits par la politique sont en moyenne de 1,8 % correspondant à 34 783,1 millions fcfa au niveau national. Les ménages ruraux profitent plus de la politique avec un accroissement de leur revenu de 2,3 % contre 1,0 % pour celui des urbains. Au niveau des indicateurs de la pauvreté et d'inégalité, la politique entraînerait une baisse de l'incidence de la pauvreté nationale de l'ordre de 1,0 point, passant de 46,4 % à 45,4 %. L'analyse de cette incidence par milieu de résidence indique une baisse de 1,1 point en milieu rural contre une baisse de 0,3 point en milieu urbain. On remarque par ailleurs qu'elle réduit les inégalités en terme de répartition des revenus disponibles. Ainsi dans les limites des hypothèses retenues, la politique semble intéressante pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire surtout en milieu rural quand on sait que les tubercules sont en général des cultures assez stratégiques pour les périodes de soudure.

**Tableau 17 : Synthèse des résultats de la simulation de la politique d'accroissement des productions : céréales et autres (5%), tubercules (15%)**

	Ref réf	Injection	Variation	Variation (%)
Maïs	18967,3	948,4	1472,4	7,8
Riz paddy	8994,6	449,7	660,6	7,3
Mil	47305,1	2365,3	3798,6	8,0
Sorgho	56735,0	2836,8	4318,0	7,6
Fonio & blé	1522,9	76,1	109,9	7,2
Tubercules	6775,8	1016,4	1185,6	17,5
Légumineuses	22045,5	1102,3	1561,1	7,1
Arachide	27604,6	1380,2	2688,2	9,7
Autres oléagineux	5559,6	278,0	399,2	7,2
Coton graine	44256,6	0,0	29,6	0,1
Autres produits végétaux	6105,7	305,3	413,3	6,8
Maraîchers	16380,3	819,0	1183,5	7,2
Fruits	4704,5	235,2	324,5	6,9
Bovins	108541,4	0,0	1758,0	1,6
Ovins caprins, équidés	56888,1	0,0	957,9	1,7
Porcins	7944,2	0,0	150,1	1,9
Volailles	37200,9	0,0	506,8	1,4
Camélidés & Autres animaux	259,7	0,0	4,5	1,7
Chasse	8025,4	0,0	169,7	2,1
Forêt	49635,7	0,0	986,7	2,0
Pêche	8877,4	0,0	187,8	2,1
Coton fibre et graine	76599,2	0,0	49,5	0,1
Produits de l'extraction	9156,0	0,0	70,3	0,8
Produits Abattage, transformation et conservation des viandes & poissons	121077,0	0,0	2372,6	2,0
Corps gras alimentaires	19651,6	0,0	339,7	1,7
Produits du travail des grains, produits amylacés	13790,8	0,0	276,2	2,0
Produits alimentaires à base de céréales n.c.a.	9154,1	0,0	192,6	2,1
Produits alimentaires n.c.a.	58624,9	0,0	1250,3	2,1
Boissons	95147,5	0,0	1541,6	1,6
Produits à base de tabac	21434,6	0,0	386,1	1,8
Textiles et articles d'habillement	5091,2	0,0	83,8	1,6
Cuir, articles de voyage, chaussures	5331,2	0,0	9,6	0,2
Produit du bois et de vannerie	5143,9	0,0	25,8	0,5
Papier, cart, prod édit, impr, enreg. Son	8042,0	0,0	87,0	1,1
Produits pétroliers	31207,4	0,0	888,1	2,8
Produits chimiques	5688,0	0,0	72,3	1,3
Produits en caoutchouc ou en plastique	32602,0	0,0	329,5	1,0
Verre, poteires et matériaux pour la construction	29046,0	0,0	465,4	1,6
Produits de la métallurgie et du travail de métaux	1274,0	0,0	12,3	1,0
Machines et matériels divers	9378,0	0,0	70,9	0,8
Eqpts radio, TV & communic; inst. Medic. & PR	1860,0	0,0	34,6	1,9
Matériels de transports	51913,0	0,0	768,5	1,5
Meubles et produits divers n.c.a	185939,0	0,0	173,1	0,1
Électricité, gaz et eau	257246,6	0,0	3972,9	1,5
Travaux de construction	19137,0	0,0	244,2	1,3
Services de réparation	136585,0	0,0	1883,2	1,4
Services d'hôtellerie et de restauration	93852,0	0,0	1050,6	1,1
Services de transports	40740,0	0,0	569,2	1,4
Services de postes et télécommunications	35024,0	0,0	577,4	1,6
Services financiers	88600,0	0,0	1307,6	1,5
Services immobiliers	32554,0	0,0	356,6	1,1
Services aux entreprises	338298,0	0,0	192,3	0,1
Services d'administration publique	47497,0	0,0	4,1	0,0
Services d'éducation	27608,0	0,0	177,4	0,6
Services de santé et d'action sociale	25702,0	0,0	429,8	1,7
Travail agricole salarial	14354,7	0,0	772,4	5,4
Travail non agricole	308281,8	0,0	1708,8	0,6
Main d'œuvre familiale agricole	301026,9	0,0	15597,6	5,2
Capital agricole	169155,2	0,0	3081,7	1,8
Capital non agricole	877321,7	0,0	9541,3	1,1
Ménages ruraux pauvres	262974,0	0,0	7821,9	3,0
Ménages urbains pauvres	23733,7	0,0	350,7	1,5
Ménages ruraux non pauvres	808427,6	0,0	17069,3	2,1
Ménages urbains non pauvres	648882,6	0,0	6357,7	1,0
Entreprises non financières	95138,8	0,0	1034,7	1,1
Entreprises financières	12630,0	0,0	137,4	1,1

## II-7. Compétitivité et accès aux marchés : hypothèse de croissance des exportations (6,6% coton et 10% animaux)

Comme il est déjà dit dans la simulation 2, le Gouvernement envisage améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés nationaux et extérieurs des produits nationaux. Dans cette vision, nous disions qu'il est préférable, comme souligné dans le PAP de vendre des produits à forte valeur ajoutée c'est-à-dire après transformation. Cela implique donc la promotion des unités de transformation pour les produits dont on veut faire la promotion.

On précisait aussi qu'il est nécessaire de savoir les liens qui existent entre les activités de transformation et le système économique c'est-à-dire la production, la valeur ajoutée et les revenus des ménages. Dans le cas présent, pour étudier ces relations, supposons que la promotion de la compétitivité entraînerait un accroissement de la demande actuelle en coton de 6,6 % et celle des animaux de 10 % afin de répondre à des besoins d'exportations.

Ainsi, partant de cette hypothèse, voyons quel est l'impact de cette promotion sur le système économique national, en considérant les recettes engendrées par l'exportation comme injection exogène.

L'analyse menée sans tenir compte des coûts que nécessiterait la mise en œuvre de cette politique montre que la promotion des unités de transformation a un impact positif sur les activités de production, la valeur ajoutée et les revenus des ménages. En effet, comme illustré dans le tableau 18 ci-après, la demande au niveau national enregistre une augmentation moyenne de 4,0 %, correspondant à 121 274,3 millions fcfa. L'analyse par groupe de produits montre que la demande en produits végétaux pourrait croître de 6,0 %, soit 20 101,8 millions fcfa, tous les effets étant considérés. Au sein des produits végétaux, les demandes en céréales et en oléagineux notamment l'arachide seraient les plus importantes avec environ 6 % en moyenne et 8,7 % respectivement.

Au niveau de l'élevage, on enregistre une croissance additionnelle de 3,7 % en moyenne, ce qui correspond à 8 291,8 millions fcfa. Les demandes en produits des différentes espèces augment de façon sensible et égale.

La demande en produits de chasse, de forêt et de pêche enregistre une croissance de 4,4 % en moyenne, ce qui représente 3 832,8 millions fcfa.

Quant à la demande en produits agroindustriels, elle pourrait suite à la politique connaître une croissance supplémentaire de 4,9 % en moyenne correspondant à 25 976,1 millions fcfa. Ici également, on constate que la demande en produits transformés à base de céréales serait plus importante, notamment les produits amylacés et dans une moindre mesure les boissons.

Les effets de cette politique sur la demande en produits des autres industries et bâtiments sont relativement faibles dans l'ensemble avec 2,3 % comme croissance, soit 22 389,0 millions fcfa.

De même au niveau des services, on a une demande qui pourrait croître de 2,0 % en moyenne. Les demandes en service financiers et services collectifs seraient plus importantes. Par contre cette politique n'a presque pas d'impacts sur les services d'éducation.

La valeur ajoutée totale quant à elle pourrait enregistrer une croissance moyenne de 4,3 %, soit 72 387,5 millions fcfa. La demande supplémentaire en travail agricole salarial serait de 7,1 % correspondant à 1 019,3 millions fcfa. Celle de la main d'œuvre familiale agricole de 8,1 %, soit 24 293,8 millions fcfa. La rémunération du travail non agricole croît assez faiblement avec 1,6 % correspondant à 4 801,1 millions fcfa. Pour ce qui est du capital agricole, il pourrait enregistrer une croissance de 10,9 % ce qui représente 18 370,0 millions alors que le capital non agricole croîtrait de 2,7 %, soit 23 903,3 millions fcfa.

Quant au revenu des ménages, il pourrait connaître une croissance de 4,3 % en moyenne tout comme la valeur ajoutée, ce qui correspond à 74 446,1 millions fcfa. Au niveau des ruraux, le revenu des pauvres croit de 6,3 %, soit 16 631,5 millions alors que celui des non pauvres croit de 5,1 %, soit 41 032,8 millions fcfa. Au niveau du revenu des urbains, celui des pauvres pourrait croître de 3,5 % correspondant à 840,9 millions fcfa tandis que celui des non pauvres de 2,5 %, soit 15 940,9 millions fcfa.

L'analyse des indicateurs de pauvreté et d'inégalité au niveau de cette politique montre une baisse de l'incidence de la pauvreté au niveau national de l'ordre de 1,8 point, passant de 46,4 % à 44,6 %. Cette incidence analysée par milieu de résidence indique comme illustré sur le diagramme de la figure 19 ci-dessous qu'en milieu rural, elle passera de 52,3 % à 50,2 %, soit une baisse de 2,1 point et en milieu urbain elle passera de 19,9 % à 19,4 %, soit une baisse de 0,5 point.

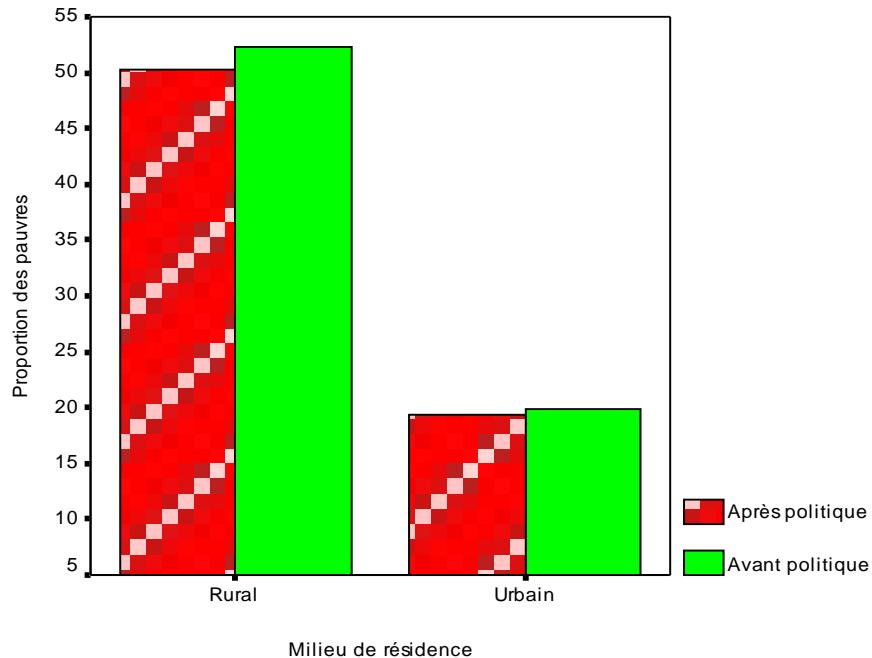


Figure 19 : Diagramme de la pauvreté avant et après politique

Si on se réfère à la distribution des revenus disponibles entre les ménages, on constate une amélioration assez sensible. En effet, la courbe de Lorenz après politique est décalée vers la première bissectrice qui représente l'égalité parfaite dans la distribution des revenus disponibles comme le montre la figure 20 ci-dessous. L'indice de Gini pour sa part passe de 0,4965 (~0.5) à 0,4400, soit une variation à la baisse; ce qui indique une diminution des inégalités entre les catégories de ménages.

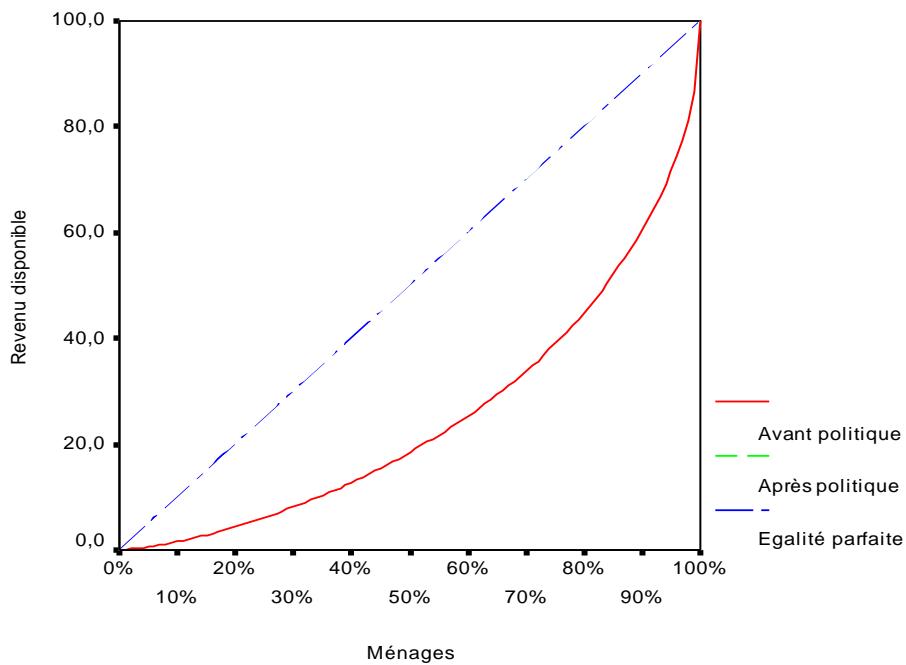


Figure 20 : Courbes de Lorenz avant et après politique

En résumé, on peut dire que la politique de promotion des unités de transformation qui serait orientée vers l'exportation a un impact positif sur le système économique dans son ensemble. Les revenus des ménages pourraient enregistrer une croissance de 4,3 % en moyenne au niveau national, ce qui correspond à 74 446,1 millions fcfa. Suivant le milieu de résidence, les revenus des ménages ruraux augmenteraient de 5,4 % contre 2,5 % pour ceux des urbains. Au niveau de la pauvreté, on constate une baisse de la proportion des pauvres de 1,8 point au niveau national et suivant le milieu de résidence, on a une baisse de 2,1 point et 0,5 point respectivement en milieu rural et en milieu urbain. Aussi, dans les limites des hypothèses, la politique permettrait une bonne distribution des revenus au niveau des catégories de ménages.

Tableau 18 : Résultats de l'hypothèse de croissance des exportations (6,6% coton et 10% animaux)

Activités de production	Rev réf	Injection	Variation	Variation (%)
Maïs	21067,6	0,0	1390,9	6,6
Riz paddy	10462,4	0,0	570,4	5,5
Mil	49207,7	0,0	3278,6	6,7
Sorgho	62136,2	0,0	3839,5	6,2
Fonio & blé	9653,7	0,0	488,1	5,1
Tubercules	7460,2	0,0	361,4	4,8
Légumineuses	25545,9	0,0	1177,3	4,6
Arachide	29977,0	0,0	2612,6	8,7
Autres oléagineux	7762,4	0,0	229,1	3,0
Coton graine	58637,4	0,0	3748,9	6,4
Autres produits végétaux	16164,7	0,0	669,7	4,1
Marraîchers	28051,3	0,0	1316,5	4,7
Fruits	9584,5	0,0	419,0	4,4
Bovins	112117,1	112117,1	15435,9	13,8
Ovins caprins, équidés	61373,2	6137,3	8551,4	13,9
Porcins	9530,9	953,1	1376,1	14,4
Volailles	38826,5	3882,7	5101,7	13,1
Camélidés & Autres animaux	281,9	28,2	39,7	14,1
Chasse	9540,0	0,0	464,4	4,9
Forêt	65595,2	0,0	2796,9	4,3
Pêche	11764,6	0,0	571,5	4,9
Coton fibre et graine	76599,8	5055,6	5241,7	6,8
Produits de l'extraction	15542,0	0,0	260,3	1,7
Produits Abattage, transformation et conservation des viandes & poissons	121583,8	0,0	5631,8	4,6
Corps gras alimentaires	25729,5	0,0	1384,5	5,4
Produits du travail des grains, produits amylacés	38292,3	0,0	2087,7	5,5
Produits alimentaires à base de céréales n.c.a.	10795,4	0,0	521,1	4,8
Produits alimentaires n.c.a.	97279,6	0,0	4759,0	4,9
Boissons	130434,2	0,0	5087,0	3,9
Produits à base de tabac	29548,9	0,0	1263,2	4,3
Textiles et articles d'habillement	15963,5	0,0	565,9	3,5
Cuir, articles de voyage, chaussures	6277,2	0,0	26,6	0,4
Produit du bois et de vannerie	6823,3	0,0	80,8	1,2
Papier, cart, prod édit, impr, enreg, Son	25738,0	0,0	635,3	2,7
Produits pétroliers	139086,0	0,0	4909,6	3,5
Produits chimiques	95268,4	0,0	4072,5	4,3
Produits en caoutchouc ou en plastique	21155,0	0,0	819,5	3,9
Verre, poteires et matériaux pour la construction	78155,0	0,0	1868,0	2,4
Produits de la métallurgie et du travail de métaux	75051,0	0,0	2344,0	3,1
Machines et matériels divers	87996,0	0,0	1929,0	2,2
Eqpt radio, TV & communiqu; inst. Medic. & PR	31458,0	0,0	428,4	1,4
Matériels de transports	91870,0	0,0	1639,6	1,8
Meubles et produits divers n.c.a	5994,0	0,0	277,6	4,6
Électricité, gaz et eau	54787,0	0,0	2048,6	3,7
Travaux de construction	206073,0	0,0	483,3	0,2
Services de réparation	19137,0	0,0	617,7	3,2
Services d'hôtellerie et de restauration	137429,0	0,0	4640,6	3,4
Services de transports	119328,0	0,0	3525,7	3,0
Services de postes et télécommunications	41666,0	0,0	1451,2	3,5
Services financiers	43160,0	0,0	1779,7	4,1
Services immobiliers	88600,0	0,0	3214,2	3,6
Services aux entreprises	35926,0	0,0	1069,6	3,0
Services d'administration publique	344165,0	0,0	462,1	0,1
Services d'éducation	47497,0	0,0	9,7	0,0
Services de santé et d'action sociale	27608,0	0,0	655,7	2,4
Services collectifs ou personnels	26440,0	0,0	1043,4	3,9
Travail agricole salarial	14354,7	0,0	1019,3	7,1
Travail non agricole	308281,8	0,0	4801,1	1,6
Main d'œuvre familiale agricole	301026,9	0,0	24293,8	8,1
Capital agricole	169155,2	0,0	18370,0	10,9
Capital non agricole	877321,7	0,0	23903,3	2,7
Ménages ruraux pauvres	262974,0	0,0	16631,5	6,3
Ménages urbains pauvres	23733,7	0,0	840,9	3,5
Ménages ruraux non pauvres	808427,6	0,0	41032,8	5,1
Ménages urbains non pauvres	648882,6	0,0	15940,9	2,5
Entreprises non financières	95138,8	0,0	2592,1	2,7
Entreprises financières	12630,0	0,0	344,1	2,7

## **Deuxième partie**

### **Anticipation sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des Accords de Partenariat Economique avec l'Union Européenne**

### III- Problématique et introduction

Le besoin de connaître les impacts des Accords de Partenariat Economique (APE) sur la population et sur l'économie de façon générale ne cesse de préoccuper les décideurs politiques burkinabè. Les services des études mènent des travaux pour mieux comprendre les impacts probables de ces accords. Dans ce cadre, la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) a analysé les impacts probables d'une ouverture partielle (baisse de 50% des droits de douanes sur les produits importés) du Burkina Faso au reste du monde. Pour adapter une telle ouverture à celle des APE, le poids des importations du pays en provenance de l'UE (46%<sup>2</sup> des importations totales) a été pris en compte.

Avant de poursuivre l'analyse, un bref aperçu sur les gains partagés des échanges internationaux est effectué ainsi que les hypothèses sur lesquelles le modèle<sup>3</sup> est basé.

#### III-1. Echanges internationaux et bien-être

La théorie économique stipule que les gains tirés des échanges internationaux reposent sur trois règles :

- Le commerce international n'apporte des gains que par les importations qu'il autorise, et les exportations sont les prix à payer pour les obtenir
- Le commerce international apporte ainsi un gain lorsque l'écart entre le gain de pouvoir d'achat tiré des importations et la perte de pouvoir d'achat engendré par les exportations, est positif et maximal.
- Le gain à l'échange ne nécessite pas un excédent commercial

Selon la première règle, le commerce international fournit de bénéfices à une nation lorsqu'il importe les produits qui sont localement inexistants ou plus coûteux à produire, et lorsqu'il exporte des produits locaux qui bénéficiant des prix plus élevés sur les marchés étrangers.

La deuxième suggère d'une part une plus grande ouverture des frontières des pays importateurs de façon à obtenir les prix les plus bas possibles sur leur marché et d'autre part, une spécialisation dans la production de biens pour lesquels le pays a des avantages comparatifs.

<sup>2</sup>D'après les résultats d'analyse des importations (2000-2005) de la douane par Kofi Nouv, Banque Mondiale et Adama Ouattara , DGPSA

<sup>3</sup> L'étude a consisté en l'utilisation d'un modèle d'équilibre général calculable de type IFPRI<sup>3</sup>. La base empirique du modèle est la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2000 construite par la DGPSA/MAHRH pour l'analyse du secteur agricole.

Enfin, selon la dernière règle, la réalisation des gains dans les échanges commerciaux ne passe pas par une balance commerciale excédentaire. Cependant il n'est pas démontré qu'une économie à balance commerciale déficitaire puisse réaliser des gains. En effet, l'idée soutenue par les analystes est que les phénomènes de déséquilibres macro-économiques sont souvent de nature à se produire sur le court terme et à long terme la balance commerciale finit par s'équilibrer. Si la balance commerciale reste dans cet équilibre, des gains à l'échange sont possibles comme le démontre la plus part des modèles explicatifs des échanges.

Au-delà de ces trois règles, le rapport de force entre les pays est un facteur important dans la réalisation de gains dans les échanges commerciaux. En effet, la théorie économique montre que l'augmentation des échanges entre les nations peut être une excellente chose, s'il n'y a pas de rapport de domination entre les économies

### **III-2. Hypothèses**

- Les producteurs sont supposés maximiser leurs profits sous la contrainte de la technologie
- Les techniques utilisées par les producteurs permettent la substitution entre la valeur ajoutée et les inputs intermédiaires
- Les inputs utilisés par chaque secteur sont complémentaires
- Les producteurs sont preneurs de prix c'est-à-dire que les prix sont considérés comme des données
- Les ménages sont des agents économiques rationnels qui ont une connaissance parfaite du marché et sont supposés maximiser leur utilité sous la contrainte budgétaire
- L'investissement est déterminé par l'épargne totale disponible dans l'économie
- Le pays est considéré comme preneur de prix dans l'hypothèse de petit pays.

### **III-3. Diminution de 50% des taxes sur les produits importés**

La discussion des effets de cette politique est organisée autour de la production, les finances publiques, l'emploi, les revenus, la consommation et le bien-être des ménages.

L'idée la plus répandue est qu'une réduction des taux des tarifs extérieurs favorise les importations au détriment des biens domestiques mettant souvent en péril des filières et l'équilibre de la balance commerciale. C'est particulièrement le cas des filières viande et maraîchage dont les importations connaîtront une hausse respective de leurs importations de près de 100% et de 6% (**annexe1**), et dans une moindre mesure l'ensemble des filières agroalimentaires dont les importations augmenteraient de 8%. Ces filières ont une contribution importante à la croissance de l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté. Les populations

rurales burkinabè, les plus pauvres, tirent l'essentiel de leur revenu de la vente des produits agricoles et de l'élevage. La concurrence des importations des produits de base pose le problème d'une ouverture de secteurs déjà très ouverts (les taxes dans la zone UEMOA n'excèdent pas 20%).

A première vue les effets de cette simulation sont étonnamment faibles. Ceci s'explique par le fait que le Burkina fait partie de l'espace UEMOA dans lequel les taxes aux importations sont déjà très basses. Les analyses montrent qu'une baisse des tarifs aux importations a un effet négatif sur les secteurs des cultures de rente, et sur les industries alimentaires et non alimentaires. Les baisses de leur production sectorielle sont respectivement de 1,03%, 0,6% et 1,03% (**annexe1**). Malgré l'augmentation de l'offre intérieure en céréales due en grande partie aux importations, la filière céréalière connaîtra une légère augmentation de sa production nationale (0,5%). Ce résultat s'explique par le fait que le blé et le maïs qui ne sont pas produits en quantités suffisantes à l'échelle national constituent l'essentiel des importations de cette filière.

La baisse des prix à l'importation entraînera une baisse des exportations dans presque tous les secteurs à l'exception du secteur des industries non alimentaires qui connaîtra une légère augmentation de ses exportations de 0,9%. Cette hausse s'explique par la prédominance dans ce secteur des sous secteurs informels comme le travail des cuirs, du travail du bois (objet d'arts), et dans une moindre mesure d'autres produits similaires, qui n'entrent pas en concurrence avec les autres productions extérieures. On rappelle que les peaux<sup>4</sup>, produits du secteur des industries non alimentaires, occupent la deuxième place après le coton dans les importations de l'UE en provenance du Burkina Faso.

Au niveau de l'Etat, la politique a un impact négatif. En effet, des études précédentes montrent que la contribution des droits de douanes sur les importations en provenance de l'UE dans la formation des recettes de l'Etat est d'environ 44%<sup>5</sup>. La baisse des taxes à l'importation réduira ce taux à 41,9% d'où une baisse des recettes de l'Etat de 2,07% (**annexe2**), soit en moyenne une perte annuelle de 8,3 milliards de francs CFA (tableau). Il s'en suivra un déficit de l'épargne investissement de 27% qui passera de - 42 milliards de francs CFA à la situation de base (l'année 2000), à - 53,4 milliards de francs CFA après simulation. Toutefois cette perte est compensée en partie par une augmentation de l'épargne-investissement de l'UE de 20,8%. La baisse constatée

<sup>4</sup> Source : Commission européenne – Tiré du Cadre de politique agricole de l'Afrique de l'Ouest ; 2004 ;

<sup>5</sup> Résultat d'une étude menée par l'Institut de Hambourg- Fondation F. Hebert

des prix des inputs importés dans tous les secteurs (sauf les industries non alimentaires) ne sera pas assez suffisante pour compenser le repli des exportations afin de tirer la croissance économique. La régression de l'activité économique, aussi légère soit-elle, ne fera que perturber la situation des finances publiques.

La baisse des taxes sur les importations conduira à une baisse de la demande de main d'œuvre dans presque tous les secteurs sauf dans les secteurs céréaliers, et bétail/viande (abattage). Cette diminution est plus marquée dans les secteurs des industries agroalimentaires et des autres industries non alimentaires où les pertes respectives sont de 1277 emplois (baisse de 3%) et de 140 emplois (baisse de 5%).

L'analyse des résultats de la baisse des taxes sur les importations montre qu'en terme de distribution de revenu, cette mesure de libéralisation est favorable à toute catégorie de ménages. Les revenus réels de ces derniers augmenteront et se traduiraient par une amélioration du bien-être global de 1,8% (**annexe2**). Les ménages ruraux bénéficieront moins de la mesure de l'ouverture partielle que les ménages urbains (augmentation du bien-être de près de 1,7% pour les ménages ruraux et de 2,0% pour les ménages urbains). Ces résultats sont compréhensibles en milieu urbain puisque avec un peu d'argent les ménages pourront augmenter leurs paniers alimentaires mais ils sont tout de même surprenant pour les ménages du milieu rural puisque la politique va entraîner la baisse de leur production agricole. Le peu produit sera utilisé pour la consommation et ils n'auront pas de surplus pour vendre et acquérir de l'argent. Par la suite, on assistera à une baisse de leur pouvoir d'achat et non à une augmentation comme le montre les résultats de la simulation. Ceci s'explique par l'agrégation des sources de revenus dans le modèle. En effet, les ménages ont plusieurs sources de revenus et le modèle agrège l'ensemble de ces revenus. Ainsi, d'une manière agrégée, la politique bénéficiera à toutes les catégories de ménages mais pris individuellement certains ménages perdront probablement.

Le perdant de cette politique est l'Etat dont ses revenus diminueront de 2,07%. Cela va à l'encontre d'un des objectifs de l'Etat qui est de maintenir ses recettes dans le sentier de la croissance. Comme présenté dans le tableau III.1 ci-dessous, depuis 2002, l'Etat a atteint cet objectif mais un scénario d'une ouverture partielle dans le cadre des APE en cours, scénario envisagé par la confédération paysanne, risquera de mettre en péril tous les efforts du gouvernement. D'un point de vue global, la politique a un impact très faible sur le PIB national.

Ce dernier en terme réel diminue de 0,002%. Cette faiblesse s'explique par la faible contribution des droits de douanes (sans TVA<sup>6</sup>) dans la formation du PIB (2,1%).

**Tableau 19: Evolution des recettes de l'Etat (milliards de francs CFA)**

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne
Recettes	363	313	346,5	434,6	462	496,7	402,6
évolution (%)			-13,8%	10,7%	25,4%	6,3%	6,0%
Perte de recettes due à la diminution des recettes de l'Etat de 2,07% (modèle)	7,5	6,5	7,2	9,0	9,6	10,3	8,3

Source : SP/PPF du Ministère des finances et du Budget

<sup>6</sup> Les taxes sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits importés par Burkina Faso sont généralement collectées par les services douaniers

### **Troisième partie**

Analyse de l'impact de l'amélioration technologique dans quatre filières agro sylvo pastorales sur la productivité sectorielle, les indicateurs macroéconomiques et le bien-être de la population surtout la couche vulnérable à l'aide d'un modèle d'équilibre général.

## Contexte

L'objectif de cette étude est d'analyser à l'aide d'un modèle d'équilibre général, l'impact de l'amélioration technologique dans quatre filières sur la productivité sectorielle, les indicateurs macroéconomiques et le bien-être de la population surtout la couche vulnérable. Il s'agit des filières maraîchage, bovine, autres élevages, abattage, pêche et bois-énergie. Dans ce cadre, une matrice de comptabilité sociale a été utilisée comme base empirique au modèle. Cette dernière est composée de 62 comptes dont 21 branches d'activité, 22 biens et services, 5 facteurs de production, 4 groupes de ménages, 2 firmes, 6 comptes de l'Etat, 1 compte reste du monde et 1 compte épargne-investissement.

Le rapport de cette étude est subdivisé en deux parties. La première présente les mesures de politiques des filières précitées, décrit et analyse la fonction de production utilisée dans le modèle pour modéliser la production sectorielle. La deuxième partie présente les résultats de simulations de changement de technologie.

## IV- Mesures de politiques des filières

Le présent document donne un aperçu<sup>7</sup> sur les mesures de politiques des quatre filières sur lesquelles l'étude a porté. Ces mesures sont les suivantes :

- Filière maraîchage : Augmentation des superficies des cultures des productions maraîchères de 1000 hectares supplémentaires ;
- Filière Bétail-viande (bovin, autres élevage et abattage) : Création d'une société à double action c'est-à-dire qui intervient et au niveau de la production et au niveau de la commercialisation ;
- Filière bois-énergie : Aménagement de 63 000 ha de forêt dans la Région du Centre – Ouest
- Filière pêche : empoissonnement des points d'eau

D'une manière générale, ces mesures pour chacune des filières consistent à améliorer la productivité pour accroître l'offre de la filière. Les résultats attendus sont présentés dans le tableau 20 ci-dessous. Ce dernier montre une augmentation de la productivité bovine de 27% contre 10% pour la filière autres élevages. Les productions des filières bois-énergie, maraîchage, pêche vont respectivement croître de 6%, 5%, 7%.

**Tableau 20 : Les productions escomptées des mesures de politique**

<sup>7</sup> Les mesures de politiques par filière sont développées dans les rapports de chacune des filières.

Filières	augmentation probable de la production
Bovine	27%
Autres élevage	10%
Abattage	10%
Bois-énergie	6%
Maraîchage	5%
Pêche	7%

### Fonction de production

Le modèle d'équilibre général utilisé pour modéliser l'économie burkinabé est le modèle standard d'IFPRI. Dans ce dernier, la fonction de production est une fonction Leontief des inputs intermédiaires et des facteurs de production. La fonction Leontief suppose une complémentarité entre les inputs (consommations intermédiaires) et les facteurs de production. Elle stipule qu'il ne peut y avoir de production sans input ou sans facteurs de production. Les équations se présentées comme suite :

$$\text{LEOAGGINT (A)} \$ \text{ALEO (A)}.. \text{ QINTA (A)} = E = \text{inta (A)} * \text{QA (A)} ; \quad (1)$$

$$\text{LEOAGGVA (A)} \$ \text{ALEO (A)}.. \text{ QVA (A)} = E = \text{iva (A)} * \text{QA (A)} ; \quad (2)$$

inta et iva pour chaque type d'activité sont respectivement les proportions des intrants intermédiaires et de la valeur ajoutée utilisées dans la production totale.

QA(A) représente le niveau de production par branche d'activité.

Des équations (1) et (2), on peut déduire :

$$(1) \Rightarrow (3), \text{QA (A)} = \text{QINTA (A)} / \text{inta (A)}$$

$$(2) \Rightarrow (4), \text{QA(A)} = \text{QVA(A)} / \text{iva(A)}$$

L'analyse des relations entre inta, iva et QA montre que le niveau de production par branche d'activité est une fonction inverse des proportions des intrants intermédiaires et de la valeur ajoutée. Pour avoir plus d'efficacité et donc plus de production sectorielle, il faudrait une réduction raisonnables des coefficients d'utilisation des inputs et des facteurs de production. Le choix des intervalles de variation de ces coefficients restent néanmoins difficile à spécifier. Pour cela, il est nécessaire d'analyser les effets individuels des deux paramètres dans les productions sectorielles.

#### IV-1. Amélioration de l'efficacité d'utilisation des inputs pour l'atteinte des augmentations probables des productions des résultats d'analyses filières

Comme cela est expliqué plus haut, l'équation (3),  $QA (A) = QINTA (A) / \text{inta} (A)$ , montre que l'augmentation du niveau de production (QA) par branche d'activité passe nécessairement par une diminution du paramètre d'utilisation des inputs. Une telle démarche part de l'hypothèse d'une inefficiente utilisation des inputs dans la situation de base. Si par exemple au départ, on utilisait 4 unités d'inputs pour produire 100 kilogrammes de tomate, il est possible d'utiliser 2 unités d'inputs pour avoir le même niveau de production. On parle alors d'amélioration d'efficacité d'utilisation des inputs. Le tableau 21 montre les résultats d'une telle amélioration d'efficacité par le biais des coefficients d'utilisation des inputs pour l'atteinte des augmentations des productions sectorielles présentés dans le tableau 1 ci-dessus. L'accroissement de la production de la filière maraîchère de 5% est atteint suite à une baisse de inta de 33% toute chose égale par ailleurs. Cependant, il est impossible d'atteindre les augmentations des productions des autres filières par l'amélioration du seul coefficient d'utilisation des inputs. En baissant dans la limite du possible (baisse de 99% de inta), les augmentations de production restent faibles.

Tableau 21: Baisse du coefficient d'utilisation des inputs

Activités	BASE	EFFIAAMAR	EFFIABOV	EFFIACATF	EFFIAFORE	EFFIAFISH	EFFIAABAT
		baisse de inta de 33%	baisse de inta de 99%				
Coton	58.581	1%	2%	4%	0%	0%	-11%
Agriculture de rente	37.986	1%	1%	3%	0%	0%	-3%
Agriculture maraîchage	28.23	5%	1%	2%	0%	0%	0%
Agriculture vivrière	147.583	1%	1%	-1%	0%	0%	-2%
Autres agriculture	43.2	0%	1%	1%	0%	0%	2%
Elevage des bovins	111.717	0%	3%	0%	0%	0%	-43%
Autres élevages	109.55	0%	1%	4%	0%	0%	-20%
chasse	8.295	0%	0%	0%	0%	0%	15%
forêt	49.941	0%	0%	0%	1%	0%	12%
pêche	9.224	0%	0%	0%	0%	1%	13%
Mines	14.119	0%	1%	2%	0%	0%	-5%
Egrenage de coton	76.551	1%	2%	5%	0%	0%	-12%
Abatage	119.945	0%	1%	1%	0%	0%	8%
Industries agro-alimentaires	257.101	0%	0%	1%	0%	0%	-1%
Industries non alimentaires	234.884	0%	1%	1%	0%	0%	0%
Électricité_eau_gaz	51.578	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Commerce	254.739	-1%	-1%	-2%	0%	0%	-3%
Transport	93.728	0%	0%	0%	0%	0%	-2%
Finance	35.11	0%	1%	1%	0%	0%	-2%
Services marchands	671.206	0%	0%	0%	0%	0%	1%
Services non marchands	412.706	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Source : calculé base de données 2000

Des résultats du tableau 2, on peut donc dire que la réponse de la production vis-à-vis de l'amélioration d'utilisation des inputs est très faible. Ceci est probablement dû à la faible utilisation des inputs dans la situation de base. Ces résultats confirment ceux de la matrice de comptabilité sociale selon lesquels les coefficients techniques pour les branches agricoles sont très faibles (moins de 10%). Ce qui signifie que si on prend une sous filière agricole, la part des dépenses allouées à l'achat des inputs ou des consommations intermédiaires pour sa production est moins de 10%. Pourtant, la théorie du rendement décroissant en agronomie nous enseigne l'utilité des inputs dans l'augmentation de la production. Elle suppose que la production croît avec les intrants jusqu'à un certain seuil donné à partir duquel les rendements deviennent décroissants. Dans le cas du Burkina, vu la faible utilisation des intrants ce seuil de croissant maximal n'est pas atteint et donc une amélioration de l'efficacité du peu d'intrant utilisé ne peut pas conduire à des hausses significatives de production.

#### **IV-2. Simulation 2 : Amélioration de l'efficacité d'utilisation des facteurs de production pour l'atteinte des augmentations probables des productions des résultats d'analyses filières**

La simulation 2 suit la même logique que la simulation 1. L'équation

(4),  $QA(A) = QVA(A) / iva(A)$  montre également que la production sectorielle peut être améliorée par les biais des coefficients d'utilisation des facteurs de production.

Le tableau 22 présente les résultats de la simulation 2. Il montre qu'une baisse du coefficient d'utilisation des facteurs<sup>8</sup> de production de 25% dans la filière maraîchère (tableau 3, colonne3), permet d'atteindre la production projetée de 5% pour la filière (tableau 20). Les objectifs de production des autres filières sont également atteints avec une amélioration moyenne de l'efficacité d'utilisations des facteurs de production. De ces résultats, on peut dire que la structure de la production telle qu'elle est présentée dans la situation de base très sensible à la baisse de l'indice iva. Ceci s'explique par le fait qu'en milieu rural la main d'œuvre soit abondante alors que les exploitations sont de petites tailles et donc une baisse de l'utilisation de la main d'œuvre aurait un impact très visible dans la production. D'autant plus qu'on pourrait réallouer la main d'œuvre ou le capital excédentaire à d'autres activités. Comme le facteur travail en milieu rural est à majorité de la main d'œuvre familiale, au lieu que toute la famille se mette à cultiver la terre, une partie pourrait mener d'autres activités rémunératrice de revenus.

**Tableau 22: Baisse du coefficient d'utilisation des facteurs de production**

<sup>8</sup> Les facteurs sont composés du travail et du capital

Activités	BASE	EFFIAAMAR	EFFIABOV	EFFIACATF	EFFIAFORE	EFFIAFISH	EFFIAABAT
		baisse de iva de 25%	baisse de iva de 45%	baisse de iva de 20%	baisse de iva de 16%	baisse de iva de 17%	baisse de iva de 20%
Coton	58.581	-1%	-9%	-5%	-3%	-1%	-4%
Agriculture de rente	37.986	0%	-1%	-1%	0%	0%	0%
Agriculture maraîchage	28.23	5%	0%	0%	0%	0%	1%
Agriculture vivrière	147.583	0%	0%	0%	0%	0%	1%
Autres agriculture	43.2	0%	1%	1%	0%	0%	1%
Elevage des bovins	111.717	0%	29%	2%	1%	0%	5%
Autres élevages	109.55	0%	4%	9%	1%	0%	3%
chasse	8.295	0%	5%	3%	1%	0%	0%
forêt	49.941	0%	3%	2%	6%	0%	0%
pêche	9.224	0%	4%	3%	1%	7%	0%
Mines	14.119	0%	-4%	-2%	-1%	0%	-1%
Egrenage de coton	76.551	-1%	-10%	-6%	-3%	-1%	-4%
Abatage	119.945	0%	3%	1%	0%	0%	10%
Industries agro-alimentaires	257.101	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Industries non alimentaires	234.884	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Electricité_eau_gaz	51.578	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Commerce	254.739	0%	-1%	0%	0%	0%	0%
Transport	93.728	0%	-1%	0%	0%	0%	0%
Finance	35.11	0%	-1%	0%	0%	0%	0%
Services marchands	671.206	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Services non marchands	412.706	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Source : calculé base de données 2000

En résumé des simulations 1 et 2, il ressort que la productivité des filières est beaucoup plus liée aux facteurs de production qu'aux intrants agricoles. Une amélioration de l'efficacité du coefficient d'utilisation des inputs permet d'accroître de manière significative la productivité par filière. Comme les mesures de politiques identifiées par les filières consistent à améliorer l'efficacité des deux coefficients, une amélioration légère du coefficient inputs est effectuée tout en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité du coefficient des facteurs de production. Ainsi, pour les 6 filières, on a décidé de baisser le coefficient d'utilisation des inputs de 10% tout en laissant libre la baisse du coefficient d'utilisation des facteurs de production (tableau 23). Cette démarche permet d'atteindre les productions escomptées des mesures de politiques identifiées dans le tableau 1 pour la plus part des filières à l'exception des filières autres élevages et pêche où, une baisse équitable des proportions des deux coefficients de 50% est nécessaire atteindre les productions escomptées des politiques de filières.

Tableau 23: Baisse du coefficient d'utilisation des inputs et des facteurs de production

Activités	BASE	EFFIAAMAR	EFFIABOV	EFFIACATF	EFFIAFORE	EFFIAFISH	EFFIAABAT
		baisse de inta de 10% + baisse de iva de 13%	baisse de inta de 10% + baisse de iva de 43%	baisse de inta de 51% + baisse de iva de 60%	baisse de inta de 10% + baisse de iva de 16%	baisse de inta de 57% + baisse de iva de 60%	baisse de inta de 10% + baisse de iva de 11%
Coton	58.581	0%	-8%	-23%	-3%	-2%	-5%
Agriculture de rente	37.986	0%	-1%	-10%	0%	-1%	0%
Agriculture maraîchage	28.23	<b>5%</b>	0%	-5%	0%	0%	1%
Agriculture vivrière	147.583	0%	0%	2%	0%	-1%	0%
Autres agriculture	43.2	0%	1%	-2%	0%	0%	1%
Elevage des bovins	111.717	0%	<b>27%</b>	5%	1%	0%	0%
Autres élevages	109.55	0%	4%	<b>10%</b>	1%	1%	1%
chasse	8.295	0%	4%	12%	1%	1%	1%
forêt	49.941	0%	3%	8%	<b>6%</b>	1%	1%
pêche	9.224	0%	4%	11%	1%	<b>7%</b>	1%
Mines	14.119	0%	-4%	-12%	-1%	-1%	-2%
Egrenage de coton	76.551	0%	-9%	-25%	-3%	-2%	-5%
Abatage	119.945	0%	3%	1%	0%	0%	<b>10%</b>
Industries agro-alimentaires	257.101	0%	0%	-3%	0%	0%	0%
Industries non alimentaires	234.884	0%	-1%	-6%	0%	0%	0%
Électricité_eau_gaz	51.578	0%	0%	-1%	0%	0%	0%
Commerce	254.739	0%	-1%	4%	0%	0%	0%
Transport	93.728	0%	-1%	0%	0%	0%	0%
Finance	35.11	0%	0%	-3%	0%	0%	0%
Services marchands	671.206	0%	1%	0%	0%	0%	1%
Services non marchands	412.706	0%	0%	0%	0%	0%	0%

La simulation d'amélioration de l'efficacité des filières fait baisser les prix des outputs dans l'ensemble des filières. Ceci est le résultat d'une réduction des coûts des intrants et des facteurs de production nécessaire pour réaliser ces productions des filières. Les producteurs en plus de l'augmentation de leur productivité (tableau 23) produisent désormais à faible et comme les prix des produits sont fixés en fonction des dépenses de production, ces derniers baissent rendant les produits accessibles pour l'ensemble de la couche sociale.

Le tableau 24 montre que cette baisse de prix est très significative plus de 12%. Elle atteint les 42% dans la filière bovine. Ces résultats sont intéressants pour une politique d'amélioration de l'état nutritionnel de la population car les produits d'élevage par exemple sont des produits très riches en protéines et en lipides et s'ils deviennent accessibles par la majorité de la population par des prix bas, on assistera à une amélioration de l'état nutritionnel de la population et par conséquent à une amélioration de la sécurité alimentaire.

Tableau 24: Impacts de la simulation sur les prix des outputs de chaque filière

Activités	BASE	EFFIAAMAR	EFFIABOV	EFFIACATF	EFFIAFORE	EFFIAFISH	EFFIAABAT
		Augmentation de QA de 5%	Augmentation de QA de 28%	Augmentation de QA de 9%	Augmentation de QA de 6%	Augmentation de QA de 7%	Augmentation de QA de 10%
Coton	1	0%	1%	5%	0%	0%	0%
Agriculture de rente	1	0%	0%	2%	0%	0%	0%
Agriculture maraîchage	1	<b>-12%</b>	1%	8%	0%	0%	1%
Agriculture vivrière	1	0%	0%	2%	0%	0%	0%
Autres agriculture	1	0%	0%	2%	0%	0%	0%
Elevage des bovins	1	0%	<b>-42%</b>	-14%	-1%	-1%	1%
Autres élevages	1	0%	-6%	<b>-26%</b>	-2%	-2%	1%
chasse	1	0%	-6%	-26%	-2%	-2%	1%
forêt	1	0%	-6%	-27%	<b>-18%</b>	-2%	1%
pêche	1	0%	-6%	-26%	-2%	<b>-16%</b>	1%
Mines	1	0%	2%	5%	1%	0%	1%
Egrenage de coton	1	0%	0%	1%	0%	0%	0%
Abatage	1	1%	-3%	-8%	0%	-1%	<b>-16%</b>
Industries agro-alimentaires	1	0%	3%	3%	1%	0%	2%
Industries non alimentaires	1	0%	2%	5%	0%	1%	1%
Electricité_eau_gaz	1	0%	3%	3%	1%	0%	2%
Commerce	1	0%	3%	18%	1%	0%	1%
Transport	1	0%	3%	4%	1%	0%	2%
Finance	1	0%	5%	5%	1%	1%	3%
Services marchands	1	0%	6%	7%	2%	1%	4%
Services non marchands	1	0%	5%	7%	1%	1%	2%

L'impact de la simulation des mesures de politiques des filières sur les ménages est préoccupante. Les résultats présentés dans le tableau 25 ci-dessous montre une baisse des revenus des ménages ruraux surtout les pauvres du milieu rural où on assiste à une baisse de 10% dans la filière autres élevage. Ces résultats doivent leur expliqué dans le bouclage macroéconomique que nous avions imposé au modèle. Nous avions supposé qu'en milieu rural, les travailleurs ne sont pas totalement employés dans l'agriculture et de ce fait ils ont la possibilté de mener d'autres activités en dehors de l'agriculture. Les activités non agricoles étant rares en milieu rural dans une situation de base et que les travailleurs manquant de capitaux pour créer de nouvelles activités, la contrainte imposé crée du chômage. La part des ruraux travaillant étant faible par rapport aux non travailleurs, en agrégeant les ménages ensemble, on se rend compte que leur revenu baisse.

En milieu urbain, les revenus des ménages augmentent. Ceci s'explique de deux façon. Premièrement on a supposé le plein emploi en milieu urbain en se basant sur des hypothèses suivantes : l'offre du travail urbain existe, le travail urbain demande de la main d'œuvre qualifié, le niveau d'instruction actuel est faible. Deuxièmement la simulation d'amélioration de l'efficacité des filières est une simulation qui sous entend une qualification des employés sans quoi elle serait difficile à réaliser. Les résultats du tableau 6 montre que dans la filière élevage que les

augmentations des revenus des ménages urbains sont significatifs. Cette filière va donc employer plus de la main d'œuvre qualifié et attiré plus d'investisseurs car tous les ménages ne sont pas des employés. Ces résultats viennent renforcés l'idée de création de société proposé par l'équipe d'analyse de la filière bétail-viande. Cette société selon les auteurs accompagnera les producteurs tant au niveau de la production que de la commercialisation. Du point de vu création d'emploi, la politique va favoriser les ménages urbains car pour conseiller et accompagner les producteurs, il faut un niveau de qualification. C'est ce type de résultats que nous avions obtenu avec le modèle en améliorant l'efficacité des filières.

Tableau 25: Impacts de la simulation sur le revenu des ménages

Ménages	BASE	EFFIAAMAR	EFFIABOV	EFFIACATF	EFFIAFORE	EFFIAFISH	EFFIAABAT
		Augmentation de QA de 5%	Augmentation de QA de 28%	Augmentation de QA de 9%	Augmentation de QA de 6%	Augmentation de QA de 7%	Augmentation de QA de 10%
Ménages ruraux pauvres	271.97	0%	-3%	-10%	-1%	-1%	1%
Ménages ruraux non pauvres	791.47	0%	1%	-4%	0%	0%	1%
Ménages urbains pauvres	27.074	0%	3%	1%	1%	0%	2%
Ménages urbains non pauvres	656.32	0%	5%	6%	1%	1%	2%

L'impact de la simulation sur l'ensemble des indicateurs macroéconomiques est satisfaisant. Les résultats sont présentés dans le tableau 26 ci-dessous. On assiste à une augmentation de l'absorption dû au baisse des prix des produits des filières. On remarque une hausse des exportations et une baisse des importations. Les prix domestiques des productions intérieures devenant abordable par rapport aux prix domestiques des produits importés.

Du point de vue impact sur le PIB, seul l'amélioration de l'efficacité de la production dans la filière élevage permet d'augmenter le PIB de 2%. La filière pêche aussi permet une augmentation moins faible de l'ordre de 1%. Ces augmentations du PIB sont les fruits des taxes indirectes payées par ces filières à l'Etat puisque dans le tableau 26, on remarque une augmentation similaires des taxes indirectes nettes.

Tableau 26: Impacts de la simulation sur les indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macro	BASE	EFFIAAMAR	EFFIABOV	EFFIACATF	EFFIAFORE	EFFIAFISH	EFFIAABAT
		Augmentation de QA de 5%	Augmentation de QA de 28%	Augmentation de QA de 9%	Augmentation de QA de 6%	Augmentation de QA de 7%	Augmentation de QA de 10%
absorption	2117.036	0%	3%	1%	1%	0%	2%
Consommation privée	1440.588	0%	2%	-2%	0%	0%	1%
Investissement fixe	278.677	0%	4%	8%	1%	2%	5%
Consommation du gouvernement	397.771	0%	5%	7%	1%	1%	2%
exportations	151.085	0%	2%	13%	1%	1%	3%
importations	-458.558	0%	-3%	-2%	0%	-1%	-2%
PIB au prix du marché	1809.563	0%	2%	0%	1%	0%	2%
PIB au prix de la valeur ajoutée	1809.563	0%	2%	0%	1%	0%	2%
Taxes indirectes nettes	142.717	0%	3%	2%	1%	1%	2%
PIB au coût des facteurs	1666.84	0%	2%	0%	1%	0%	2%

## Recommandations et conclusions

On pourrait à l'issue de l'analyse de ces politiques recommander aux planificateurs d'approfondir les travaux sur les actions de politiques élaborées. En effet, ils devraient fournir des indicateurs qui permettent de cerner les apports des actions envisagées. Pour cela un travail de fonds doit être fait par les techniciens sur le terrain. Si de telles conditions sont réunies, il serait plus facile aux évaluateurs de politiques de travailler sans avoir à poser de nombreuses hypothèses dont certaines peuvent s'avérer très fortes quelques fois surtout quand ceux qui les posent ne sont pas du domaine traité. Il revient à faciliter donc la compréhension du passage des actions envisagées aux résultats escomptés.

A l'endroit des décideurs, on pourrait recommander d'œuvrer au renforcement des capacités des planificateurs en élaboration de politiques. Aussi, on constate qu'au stade actuel, la contribution de certains secteurs à l'économie nationale reste sujette à des appréciations souvent d'ordre subjectif par manque de données statistiques. Ainsi, on recommande à chaque décideur d'œuvrer à la mise en place de dispositifs de collecte de données périodiques ou permanentes pouvant aider à l'insertion du secteur dans l'économie dans son ensemble. Remarquons qu'aucune décision pertinente ne peut être prise pour un secteur sans sa connaissance préalable.

L'étude a eu pour mérite la prise en compte pour chaque politique étudiée des interactions entre les différents secteurs de l'économique, la valeur ajoutée ou rémunération des facteurs de production, l'intégration des revenus des ménages, de l'incidence de la pauvreté et des indicateurs d'inégalité comme la courbe de Lorenz et l'indice de Gini.

Dans la première partie, les résultats des simulations de sept objectifs de politiques ont été présentés. Ces objectifs de politiques sont relatifs aux secteurs agro sylvo pastoral pour l'essentiel. On peut résumer ces travaux en disant que des efforts restent à faire que ce soit au niveau des planificateurs, des décideurs ou des évaluateurs. Certaines politiques comme les aménagements de surfaces au profit des cultures semblent intéressantes pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Dans des travaux futurs, non seulement l'actualisation de l'outil d'analyse doit être faite mais aussi il devrait être amélioré afin de pouvoir analyser des politiques mieux ciblées.

Dans la seconde partie, en vertu des règles du commerce international telles que décrites plus haut, des accords de libre échange avec l'UE augmenterait le pouvoir d'achat de la population mais ne sera pas bénéfique pour l'économie burkinabè dans son ensemble pour au moins deux raisons :

- Le pays importera des produits pour lesquels il a des avantages comparatifs. Un exemple

est celui des produits de l'élevage.

- L'équilibre espéré de la balance commerciale sera difficile à réaliser dans la mesure où
- l'accord accentuera le déficit commercial de la nation. En effet, l'étude montre, dans la quasi-totalité des secteurs économiques, une augmentation des importations d'une part, et d'autre part, une baisse des exportations. De toute évidence, les exportations du Burkina Faso n'arriveront pas à payer ses importations, ce qui va plonger davantage le pays dans le gouffre de l'endettement.

Sur la base de cette analyse, nous recommandons :

- Une ouverture du marché des agrofournitures afin de donner au secteur de l'agriculture et le temps et les moyens de se fortifier. On parle de protectionnisme éducatif de Frédéric List (1841<sup>9</sup>) qui consiste à accepter la libéralisation mais en donnant du temps aux secteurs clés de l'économie de se fortifier.
- Une protection des industries burkinabè— surtout l'industrie agroalimentaire naissante.

Cette dernière est fragile et avant toute ouverture, elle a besoin d'être mise à niveau pour ne pas disparaître. Aussi, pour que le pays ne plonge pas davantage dans les exportations des produits de crues qui ne lui sont pas rentables.

Dans la troisième partie, on peut conclure que l'amélioration de l'efficacité des filières s'avère être une solution adéquate pour augmenter la productivité des secteurs agricoles de l'économie burkinabè. La fonction Léontief du point de vue conceptuelle reste la fonction parfaite pour modéliser la production sectorielle. Elle suppose une complémentarité entre inputs et facteurs de production.

Les résultats montrent que les filières répondent très positivement à l'augmentation de l'efficacité du paramètre d'utilisation des facteurs de production qu'à celle du paramètre d'utilisation des inputs. L'amélioration de la productivité sectorielle des filières basé plus sur l'augmentation de l'efficacité du paramètre d'utilisation des facteurs de production crée le chômage surtout en milieu rural puisque qu'elle favorise la main d'œuvre qualifiée au dépend de la main d'œuvre non qualifiée. Du point de vue impact de la simulation sur la PIB, seul l'augmentation de la production dans la filière bovine augmente de 2% le PIB national.

---

<sup>9</sup> Frédéric List dans son livre « Système Nationale d'économie politique »en 1841, a traité de la théorie du commerce internationale

## Annexes

### Annexe 1 : Impacts de la simulation sur le commerce et la production

Biens et services	Variation des exportations (%)	Variation des importations (%)	Activités de production	Variation de la production sectorielle (%)
CAGEX	-1.5	0.6	AAGEX	-1.0
CAMAR	-0.7	28.1	AAMAR	-0.1
CAGFO	-0.2	4.8	AAGFO	0.5
CAGOT	-1.0	27.9	AAGOT	-0.3
CBOV	-0.6	1.6	ABOV	0.5
CCATF	-1.1	58.1	ACATF	0.2
CMINE	-1.1	2.6	AMINE	-2.1
CABAT	-2.0	49.8	AABAT	0.3
CNAFO	-0.3	6.6	ANAFO	-0.6
CNAOI	0.1	1.5	ANAOI	-1.0
CNASE	-1.6	2.0	ANASE	0.1

### Annexe 2 : Impacts de la simulation sur les revenus des institutions

Institutions	Variation des revenus des institutions (%)
Ménages ruraux pauvres	HLSLOW
Ménages ruraux riches	HLSUPP
Ménages urbains pauvres	HURBLOW
Ménages urbains riches	HURBUPP
Entreprises	ENTR
Etat	GOV

### Annexe 3 : Description des branches d'activités et des biens et services

Branches d'activités		Biens et Services	
AAGEX	Agriculture de rente	CAGEX	Produits de l'agriculture de rente
AAMAR	Agriculture maraîchage	CAMAR	Produits maraîchers
AAGFO	Agriculture vivrière	CAGFO	Produits de l'agriculture vivrière
AAGOT	Autres agriculture	CAGOT	Produits des autres agriculture
ABOV	Elevage des bovins	CBOV	Bovins
ACATF	Autres élevage	CCATF	Produits des autres types d'élevage
AMINE	Mines	CMINE	Mines
AABAT	Abatage	CABAT	Produits de l'abatage
ANAFO	Industries agro-alimentaire	CNAFO	Produits des industries agro-alimentaire
ANAOI	Autes industries non alimentaire	CNAOI	Produits des autres inductries non alimentaire
ANASE	Services	CNASE	Services

### Références bibliographiques

Frédéric List, 1841, Système Nationale d'économie politique.

P. Krugman et M. Obstfeld, 1995, *Economie internationale*, chap. 5, p. 103-132

R. Caves et R. Jones, 1981, *Economie internationale. I. Le commerce*, partie I, p. 15-70.